Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:05 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 17 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***28 avril - 5 mai 2021***

FEUILLE DE ROUTE POUR EN FINIR AVEC LE RÉGIME PHTKISTE

Deux congressistes américains écrivent au secrétaire d'État

Une stratégie pour chasser Jovenel Moïse du pouvoir

Par Léo Joseph

De toute l'histoire de la politique des États-Unis avec Haïti, c'est la première fois que des membres du Parlement américain ont pris une position aussi radicale à l'égard d'un gouvernement haïtien. C'est sur Jovenel Moïse qu'est tombé le sort, une décision qui a l'allure d'un couperet. En attendant que se dessine la nouvelle politique suggérée dans cette Lettre au secrétaire général américain (l'équivalent du ministère haïtien des Affaires étrangères), on se demande combien de temps restera-t-il à Jovenel Moïse pour faire ses valises, si d'autres circonstances fortuites ne précipitent sa fuite du Palais.

Congressman Gregory Meeks

Congressman Hakeem Jeffries

En effet, dans cette lettre étalée sur près de quatre pages, adressée à Antony Blinken, les congressistes Gregory Meeks et Hakeem Jeffries ont, non seulement passé en revue la politique calamiteuse et criminelle des différents gouvernements dirigés en tandem par M. Moïse et ses Premier ministres, mais offrent une véritable feuille de route pour relancer les relations des États-Unis avec Haïti. Dans l'esprit de la lettre, co-signée par 66 autres congressistes, M. Blinken est invité à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les

Suite en page 14

TENTATATICE DE RACOMMODER LE PHTK

Des membres du Parti convoqués à Santo Domingo

Est-il possible de sauver la candidature à la présidence de

Par Léo Joseph

Le baromètre du Parti haïtien tèt kale (PHTK) n'est pas au beau fixe. La formation politique créée par Michel Martelly, qui a porté Jovenel Moïse au pouvoir, et sur lequel compte celui-là pour reconquérir le Palais national, se démène aussi comme un beau diable pour tirer les choses au clair. Les nouvelles qui le traversent le paysage politique haïtien, ces jours derniers, ne rassurent guère les ambitions des dirigeants, d'un côté comme de l'autre. Voilà pourquoi, apprend-on dans les milieux intimes du pouvoir, pourquoi aurait été tenue une rencontre, en

Suite en page 13

JOVENEL MOÏSE, PHTK, CRIMES D'ÉTAT ET IMPUNITÉ

Battements de tambours de règlements de comptes

Bientôt la vis commence à se resserrer sur les assassins et les auteurs des pogroms

Pierre Espérance, un des défenseurs des droits huymains en Haïti.

Yolène Gilles, une autre défenseur des droits humains en Haïti.

Par Léo Joseph

Au rythme que se déroulent les assassinats, les massacres, et autres crimes de sang, en sus des kidnappings contre rançons, sous les différents régimes de Jovenel Moïse, lui et ses alliés et comparses s'imaginaient que leur règne de terreur n'aurait pas de fin. Ils ne peuvent plus continuer à entretenir cette illusion, suite aux dernières communications relatives à un rapport sur l'impu-

Suite en page 7

HAPPENINGS!

Haiti grabs attention in Washington with a Congressional Letter to the Secretary of State. An ominous development: Haiti's Police Chief Escapes from angry crowd; Kidnappings galore!

Saint Marc-borne Police Chief Léon Charles, was not welcome at the Catholic Churc there last Sunday.

In a four-page letter, Monday, April 26, signed by 68 Representatives, to Secretary of State Antony Blinken, they state, in the first paragraph, their ***"serious and urgent concerns regarding the quickly deteriorating situation in Haiti,"*** and assert that ***"it is past time for a more significant review of U.S. policy in Haiti."***

The letter reads like a condemnation of the Jovenel Moïse

Continued on page 7

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 2

NOU TOUT FATIGE AVÈK COVID-19

Men COVID-19 poko fini.
Ni batay nou an poko fini.

KONSA, KISA KI GENYEN ANSWIT?

KONTINYE TESTE SOUVAN, MENMSI OU PA GEN SENTÒM, SOF SI OU PRAN TOUT DÒZ VAKSEN AN*

FÈ TÈS LA IMEDYATMAN SI OU SANTI OU GEN SENTÒM RIM OSWA GRIP

TOUJOU METE MASK EPI PRATIKE DISTANS SOSYAL

EPITOU LÈ MOMAN OU RIVE, PRAN VAKSEN AN

Prevansyon transmisyon **COVID-19** kòmanse avèk lè nou konnen si nou genyen li.
TÈS LA DISPONIB GRATIS POU OU.

Ale sou sitwèb t **testandtrace.nyc**
oswa rele nimewo **212-COVID19**

*Si ou pran tout dòz vaksen an kont COVID-19, ou pa bezwen teste sof si ou gen sentòm COVID-19.
Ka gen diferan egzijans pou teste requirements nan sèten anviwònman.

NYC | Test & Trace Corps

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 3

Farah Louis got a big boost in her re-election campaign to the 45th Council District in Brooklyn

Indirectly Mayor Bill de Blasio just gave the re-election campaign of Farrah Louis a big boost, and deservedly so.

The Mayor just credited Councilmember Farah Louis for doubling the resources of the Anti-Violent project for youths this summer, especially addressing issues affecting them during the seasonal vacation when they're more prone to get into trouble. By doubling resources for the program, more can be done for youths and reduce violence that tends to rise in summer months.

The Mayor said it was Councilmember Farah Louis of Brooklyn who introduced the bill and "championed" the Summer Youth Anti-Violence Employment effort. "I want to give credit where credit is due. Thank you, Councilmember Farah Louis."

Councilmember Farah Louis responds to our questions

Prior to the Mayor's acknowledgement of Ms. Louis' accomplishments, we had put out some questions to her regarding her re-election campaign to the seat she now holds, the 45th District in Brooklyn. What has she done for her district and the community at large and what does the future look like? We're sharing with you her responses.

Here in her own words: *"During my tenure as the Council Member for District 45, I hit the ground running to combat racial inequities in healthcare, education, housing, justice, and more devastating our communities and exacerbated by the COVID-19 pandemic."*

On something as basic as

Farah Louis

food, she asserts: *"With food insecurity at a record level, I expanded access to fresh, nutritious food through neighborhood pantries."*

And our young people have her special attention, as mentioned above with doubling of resources for summer programs. But she's been at it in ways that show she is a visionary who is concerned about the future of our youth. Listen to her: *"As our students struggled with remote learning,"* she says, *"I helped close the digital divide in our schools and sought ways to provide support to parents."*

Above all, she says, she is seeking re-election *"to help restore our community from the pandemic, ensure that our families and economy are in a healthier state, address social injustice, and nurture the next generation of leaders."*

But running to be re-elected in the 45th District what are the biggest challenges facing the district and how does she plan to solve them. She pointed at four areas: **Black maternal mortality and morbidity; housing insecurity; food insecurity and economic insecurity.**

Regarding the first one, she says, *"As Co-Chait of the Women's Caucus and Vice Co-Chair of the Black, Latino and Asian Caucus, I have co-sponsored legislation to increase reporting, transparency and accountability, while expanding access to doulas and midwives. Also working with the Caribbean Women Health Association (CWHA) to support Black women at every stage, from preconception to postpartum, through the doulas and parent workshops. I look forward to partnering with key stakeholders to open a women's clinic in the district that would combat Black maternal mortality and morbidity."*

On housing security, she has scored already. Listen: *"I secured funding to build the first affordable housing development exclusively for seniors in the district and currently working with Riseboro on a second senior housing project to combat the displacement of our aging population who live on a fixed income."*

The COVID-19 pandemic provided her an avenue for a novel way to deal with food insecurity. *"We worked in partnership with the Mayor's Office and the Food Czar to create new GetFoodNYC sites and open 22 pantries to provide fresh food and PPE access.* (That is People Protection Equipment.) *During the height of the food crisis, we partnered with MetCouncil to deliver over a thousand high-quality meals to the most frequented sites."*

Dealing with economic insecurity, Ms. Farrah proposed long-term solutions via the legal route. *"I was able to introduce several pieces of legislation to address COVID-19 matters relating to rent, mortgages, and small business relief,"* she says. Here are the three pieces of legislation advanced:

***Res. 1483—COVID-19 related late payments would not impact credit score.**

***Re. 1484—Extensions of the back end for mortgages and rent,**

***Res, 1485—Undocumented immigrant grants.**

With such a record, Farrah Louis shows that she has mastered the job and has dedicated herself to defend and support her constituency in meaningful ways. She deserves a second mandate.

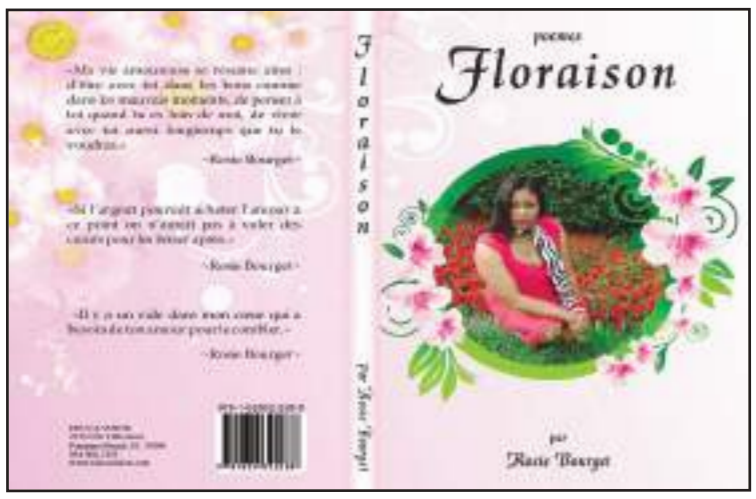

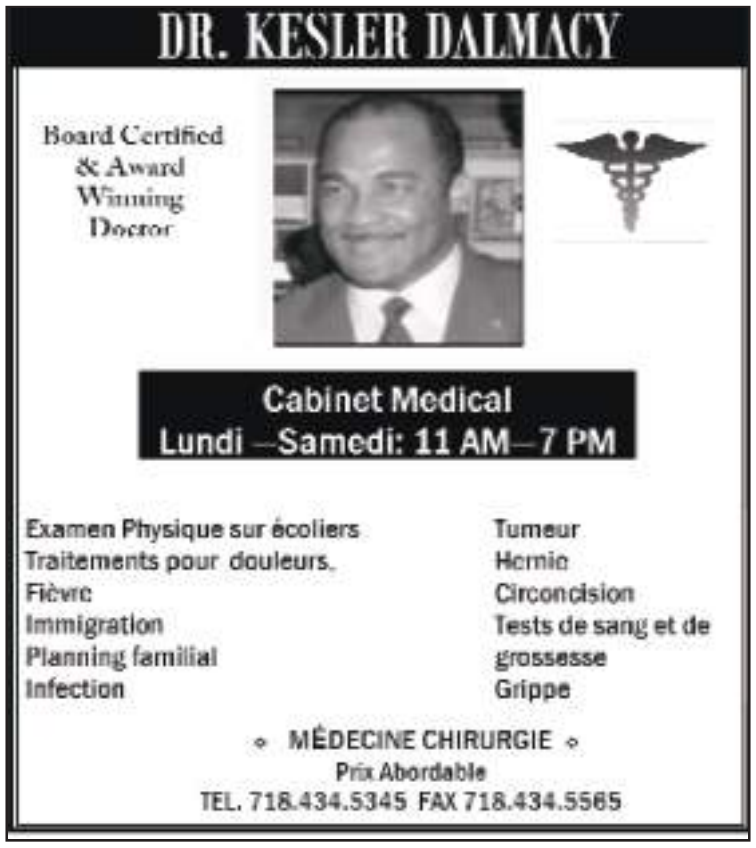

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 4

Culture et éducation

Par Richard Casimir

La définition du mot culture, en termes courants, nous est tous familier. Selon le sociologue canadien Guy Rocher, elle se réfère à la distincte manière d´un peuple de penser, de parler, d´agir et de vivre. Néanmoins, la racine latine du mot « cultura », attribuée à l´agriculture ou l´élevage de la terre, nous offre une image plus matérielle, voire consommée, du terme.

Examinons un moment, pour les besoins du raisonnement, la conception agrobiologique du mot culture. Pour cela, considérons, en guise d´illustration, les conditions nécessaires qui facilitent la germination et la croissance d´une plante : un terrain adapté à la nature de la végétation, et son entretien ci- après, dans un climat favorable qui l´alimente d´eau et de soleil.

Fort de ce point de vue, nous comprenons davantage ce qui favorise le développent social d´-un peuple. C´est fondamentalement son interaction avec la nature et le monde dans lequel il naît, grandit, et se forme qui le fait acquérir son identité culturelle. Marcus Garvey expliquait ainsi, dans les années 1920, l´importance du lien organique qui relie un peuple à sa terre natale : « Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses origines et sa culture ressemble à un arbre sans racines.».

Cette assertion est pertinente aujourd´hui, autant qu´elle l´était alors. En fait, elle est une exhortation que l´écrivain nationaliste jamaïcain avait lancée aux peuples colonisés, leur encourageant d´embrasser leur ascendance culturelle au mépris de l´endoctrinement raciste du colonialisme. C'est cette même leçon que, plus tard, chez nous, en 1928, le Dr Jean-Price Mars nous donnera dans Ainsi parla l'Oncle. Il parait que, hélas, l´avertissement n´ est pas arrivé à bon port.

Jusqu´à aujourd´hui, 173 années après l´abolition de l´esclavage dans toutes les colonies et possessions françaises, la culture métropolitaine, notamment la langue de Voltaire, est exaltée par bon nombre d´entre nous. Qui pis est, souventes fois, cette exaltation se fait au détriment de notre propre identité culturelle.

Remontant au passé du tendre âge de mon enfance, résidant encore en Haïti, je me souviens que l´adoption des mœurs et du style de vie européen était vu comme une marque de distinction et de classe. En échange, toute expression teintée de la culture autochtone, verbale ou gestuelle, était qualifiée de grotesque et de mauvais goût. Ce reniement de nos valeurs culturelles est une attribution du colonialisme, et il nous hante depuis l´acquisition de notre indépendance le 1er janvier 1804.

Malheureusement, les principaux gardiens de notre identité culturelle, c'est-à-dire les gens du bas peuple et les humbles paysans du pays, sont souvent ceux que nous regardons de haut et avec condescendance. Cependant, je me rappelle bien ce sage conseil que mon feu père, Jean Magloire Casimir, lui-même, fils de paysan, m'a donné avant mon départ pour les États-Unis pour poursuivre mes études universitaires : «N´oublie jamais qui tu es. Que tu sois riche ou pauvre, érudit ou analphabète, l´apparence ne va pas te changer. » Et, Dieu merci, cette sagesse me guide encore dans la vie.

Cette dernière réflexion me ramène à l´esprit un triste spectacle auquel j'ai assisté, une vingtaine d´années de cela. J'étudiais alors à l´université Temple, de Philadelphie. Nous sommes dans les années 1990. Une fin de semaine, un ami haïtien et moi sommes invités à une fête chez un camarade de classe. Nous sommes accueillis chaleureusement, à notre arrivée, par un groupe de charmantes jeunes filles. Conversant avec nous, elles ont tout de suite remarqué, par notre accent, que nous n´étions pas Américains. Donc, elles nous ont demandé notre pays d'origine. En réponse, mon ami a hâtivement déclaré, avant que j´aie pu réagir, que nous étions Martiniquais. Je l´ai regardé alors avec des yeux incrédules, mais sans lui demander une explication. J'en fus sidéré.

J´ai su la raison pour laquelle il avait menti : il avait simplement honte de dire qu´il était Haïtien.

Rappelons que la décennie 1990 était une période difficile pour les immigrants haïtiens aux États-Unis. À cette époque, la presse américaine diffusait abondamment des nouvelles les plus humiliantes et peineuses sur les conditions de vie en Haïti. Tout cela était lié au fait qu´elle faisait croire que les Haïtiens étaient, en grande partie, responsables de l'épidémie du SIDA chez l'Oncle Sam. En tout cas, cela ne pouvait justifier ce comportement déshonorant et honteux.

Malheureusement, de très souvent, ceux qui renient leur culture et leur origine sont des gens instruits et éduqués. Réussis - à leur aune -, ils sont gonflés par le sentiment de la suffisance. Alors, ils veulent se dissocier de l´image pernicieuse qu´on projette de leur pays. J´avoue que c´était le cas de du mon ami cité dans l´anecdote ci-dessus. C´était pourtant un homme doué d´un intellect hors du commun, qui écrivait alors sa thèse de doctorat en sciences mathématiques. Mais, dans un moment probant, le courage moral lui manquait pour révéler son pays d´origine.

Il ne savait pas pourtant qu´il représentait, pour ceux qui le connaissaient, un héros, qui a su surmonter de nombreux obstacles pour acquérir un niveau de formation supérieure. Pour cette raison, je m´attendais à ce qu´il déclarât avec fierté qu´il était Haïtien, et relatât ensuite à ces jeunes filles qu´il voulait tant épater les adversités qu´il a dû vaincre pour obtenir une éducation si enviable.

En fin de compte, c´est bien beau, même admirable d´avoir une bonne éducation, mais la manière dont on gère cette réussite est d´une importance éminente. Kenneth Kaunda, l´ancien président du Zambie, a magistralement élaboré ce point de vue, dans son livre Lettre à mes enfants¨. Selon lui : « Il y a deux choses contradictoires que tout éducateur devrait savoir et tenter de réconcilier : infuser à ses élèves un robuste sentiment de l´ individualité, ainsi que le sentiment d´un but commun et de valeurs partagées avec leurs concitoyens».

Le premier président de la République de Zambie contenait en d´autres mots que l´éducation nécessitait à la base un composent moral pour prévenir son mauvais usage. En fait, il est indéniable que nous pouvons acquérir certaines connaissances qui peuvent altérer notre jugement, nous portant ainsi à commettre des actes blessants, en absence de cet aplomb moral.

Ce malheureux état de fait se produit généralement quand l´éducation ne reflète pas la culture d´origine qu´elle sert. En effet, il n´est pas rare de rencontrer des Haïtiens qui, ayant étudié dans les universités nord-américaines ou européennes, de retour au pays, se sentent déplacés et perdus, incapables de réconcilier leur formation étrangère avec leur identité culturelle.

Ce dilemme soulève cette question rhétorique, posée par Daniel Keyes, l´auteur du roman Flowers for Algernon : « Je ne sais pas ce qui est pire : ne pas savoir qui je suis, et être content, ou devenir ce que j´ai toujours envie d´être et me sentir seul ». Dans notre quête d´érudition, nous oublions trop souvent que la connaissance est mieux servie quand elle est mise au service de l´épanouissement de soi et des autres. L'écrivain haïtien René Depestre illustre en termes poétiques cette assertion. Dans son œuvre Face à la nuit, il nous dit :

La dame n´était pas seule¨
Elle avait un mari
Un mari très comme il faut
Qui citait Racine et Corneille
Et Voltaire et Rousseau
Et le Père Hugo et le jeune Musset
Et Gide et Valéry
Et tant d´autres encore
Mais à parler franc, qui ne savait rien
Parce que la culture ne va pas sans concessions
Une concession de sa chair et de son sang
Une concession de soi-même aux autres qui vaut le
Classicisme et le romantisme.
Et tout ce dont on abreuve notre esprit.

Il est évident que l´homme, en tant qu´être social, ne peut pas vivre et développer pleinement son potentiel sans se relationner avec les autres. L´expérience humaine nous démontre que, dans le cas contraire, il devient un danger tant pour lui-même que la pour société. En entretenant le rapport symbiotique qui relie l´éducation à la culture nous pouvons, selon moi, prévenir ce danger.

Au bout du de compte, l´éducation est l´eau qui abreuve notre culture de la source de de nos origines. Si nous le gérons avec sagesse, et humilité, elle nous enseignera à adapter notre connaissance à la réalité de nos vies. Elle nous révèlera nos intérêts communs et nos rêves partagés. Et quand les nuages de l´indifférence auront dissipé de nos yeux, nous reconnaitrons un frère qu´ hier nous préjugions comme un adversaire. Alors, nous nous mettrons au service d´un idéal supérieur à nous : la tâche de nous réconcilier avec nous-mêmes, avec notre origine, avec notre histoire, avec notre culture et avec notre mère patrie, qui languit dans l´infamie.

Richard Casimir
casimir_richard@hotmail.com
25 avril 2021

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 5

Meeks and Jeffries Co-Lead Letter Condemning Unconstitutional Actions of Haitian President Moïse

Washington, D.C. – Today, Representatives Gregory W. Meeks, Chairman of the House Foreign Affairs Committee, and Hakeem Jeffries, Chairman of the House Democratic Caucus, co-led a letter to Secretary of State Antony Blinken encouraging the United States to reassess its policies in Haiti.

The letter, signed by 68 members, including every Democrat on the Western Hemisphere subcommittee, calls on the Biden administration to withhold funding for the constitutional referendum proposed by Haitian President Jovenel Moïse and warns of the dangers of pushing forward with flawed elections later this year.

"Listen to the voices of Haitian civil society and grassroots organizations, who have been clear that no elections under the current administration in Haiti will be free, fair, and credible. The State Department should instead focus on the underlying democratic legitimacy issues identified by Haiti's civil society and support a Haiti-led process for change. Elections held without meeting internationally accepted standards for participation and legitimacy will only further undermine faith in democratic governance, waste scarce resources and perpetuate a cycle of political instability and violence."

The full text of the letter can be found here and below:

Dear Mr. Secretary:

We write to express our serious and urgent concerns regarding the quickly deteriorating situation in Haiti. Although we appreciate your personal engagement with Haiti, and the State Department's recent criticism of some of the unconstitutional actions by the administration of Presi-dent Jovenel Moïse, we believe it is past time for a more significant review of U.S. policy in Haiti. We look forward to working with you to make this a reality.

We encourage you to support the sovereignty of the U.S.'s oldest neighbor in the hemisphere by reaffirming the U.S. commitment to the principles of democracy and rule of law. The Biden Administration inherited a multifaceted crisis (constitutional, human rights, economic, social) that the actions of the previous administration exacerbated. However, we must also recognize that the crisis of today did not start yesterday. For decades, the international community has invested hundreds of millions of dollars to help Haiti achieve political stability and a representative democracy. In order to move forward more productively, we must acknowledge that these efforts have failed to achieve their desired results, and that continuing along the same path will only exacerbate the situation.

Nationwide unrest and political turmoil have increased significantly since 2018 and have brought about severe instability and political violence. In January 2020, the mandates of all but 10 members of the Haitian Parliament and all Haitian mayors were terminated due to delayed elections, leaving President Jovenel Moïse to run the country without any legislative oversight. He has since abused his rule by decree powers in direct violation of the Haitian Constitution.

As a result of the political instability, a crashing economy, lockdown from protests, and street gang violence, the Haitian federal government is failing to meet even the most basic needs of its citizens. The Moïse administration lacks the credibility and legitimacy to oversee a constitutional referendum scheduled for June 2021 or to administer elections that are free and fair. The proposed constitutional reform, which legal experts maintain is unconstitutional, would further concentrate executive power.

Parliamentary, local, and presidential elections set for Fall 2021 could increase the risk of violence throughout the country significantly. We are also concerned about inclusiveness of elections, lack of preparedness of electoral institutions to hold elections, as well as the unconstitutional composition of the provisional electoral council. Further, we are deeply concerned by the risk of gender-based violence against Haitian women and girls, as increased political violence and a weak legal system foster widespread impunity for heinous gender-based crimes.

Despite this alarming situation, the State Department has been insistent, both in public and in private briefings with members, that elections – now scheduled for later this year – are the only path forward. While elections will clearly be needed in the near future to restore democratic order, we remain deeply concerned that any electoral process held under the current administration will fail to be free, fair, or credible and that continued U.S. insistence on elections at all costs will only make this outcome more likely. President Barack Obama's former Ambassador to Haiti, Pamela White, made clear during her testimony to the House Foreign Affairs Committee in March that legitimate elections are not possible in the current context. Witnesses from Haitian civil society agreed strenuously.

Considering these factors, we urge the State Department to:

Make clear that the U.S. will not provide any support, financial or technical, to facilitate the proposed constitutional referendum, including through multilateral institutions. We take note that, in briefings with members, Department of State officials have said they do not think moving forward with the referendum is appropriate. However, both the Organization of American States (OAS) and the United Nations mission in Haiti (BINUH), have offered vocal support for the process. We urge the Department of State to use its voice and vote within these institutions to ensure U.S. taxpayer dollars are not spent in support of this referendum.

Listen to the voices of Haitian civil society and grassroots organizations, who have been clear that no elections under the current administration in Haiti will be free, fair, and credible. The State Department should instead focus on the underlying democratic legitimacy issues identified by Haiti's civil society and support a Haiti-led process for change. Elections held without meeting internationally accepted standards for participation and legitimacy will only further undermine faith in democratic governance, waste scarce resources and perpetuate a cycle of political instability and violence.

Clearly identify and communicate to Congress what specific metrics you will use to evaluate whether Haiti's elections will be free and fair, including a realistic timeline for achieving those necessary predicates.

Refrain from opining on constitutional interpretations in Haiti, specifically regarding the dispute over the mandate of Mr. Moïse. We note that myriad legal experts in Haiti, including the Federation of Haitian Bar Associations, and a broad cross-section of civil society have offered a different interpretation to that of the Department of State. Rather than taking sides in an internal political dispute, the U.S. must listen to and recognize all voices. It is the Haitian people who will determine the legitimacy of their leaders, and not any foreign government.

Promote the protection of human rights and the rule of law by enforcing Global Magnitsky Act sanctions on individuals credibly implicated in abuses. We take note of the U.S. Treasury Department's sanctions on three individuals, including two former government officials, for their role in the La Saline massacre this past December. This positive development must be expanded upon further.

Combat corruption and impunity by tasking U.S. law enforcement agencies, including the Internal Revenue Service (IRS), to investigate compliance with U.S. tax laws on the part of Haitian politicians and private sector actors with interests in the U.S. Such an investigation should also look at the use of U.S. financial institutions in money laundering operations as well as the networks that traffic arms and drugs through Haiti.

Support the redesignation of Temporary Protected Status (TPS) for Haitian migrants living in the U.S. and put a temporary freeze on all Title 42 related expulsions to Haiti. We note that, amid the current political crisis, the Department of Homeland Security has expelled more than an estimated 1,500 individuals to Haiti just since early February, despite awareness that those returned to Haiti "may face harm." It is vital that the U.S. comply with U.S. and international legal obligations and allow all migrants access to the asylum system.

Refocus and reform U.S. policy in Haiti through the appointment of a trusted and credible actor to serve as Special Representative for Haiti. Such a position could oversee a top-to-bottom review of U.S. foreign assistance, as well as work to bring disparate actors, both within Haiti but also within the international community, together with the view towards supporting a Haitian-led strategy of democratic development. A high-level appointment would not only open channels for communication within your Department but send a clear message about Haiti's importance to you and to the rest of the Biden administration.

Hold high-level consultations with Haitian civil society and diaspora groups to hear their concerns and recommendations for a democratic path forward. We thank you for your attention to this matter and look forward to your response.

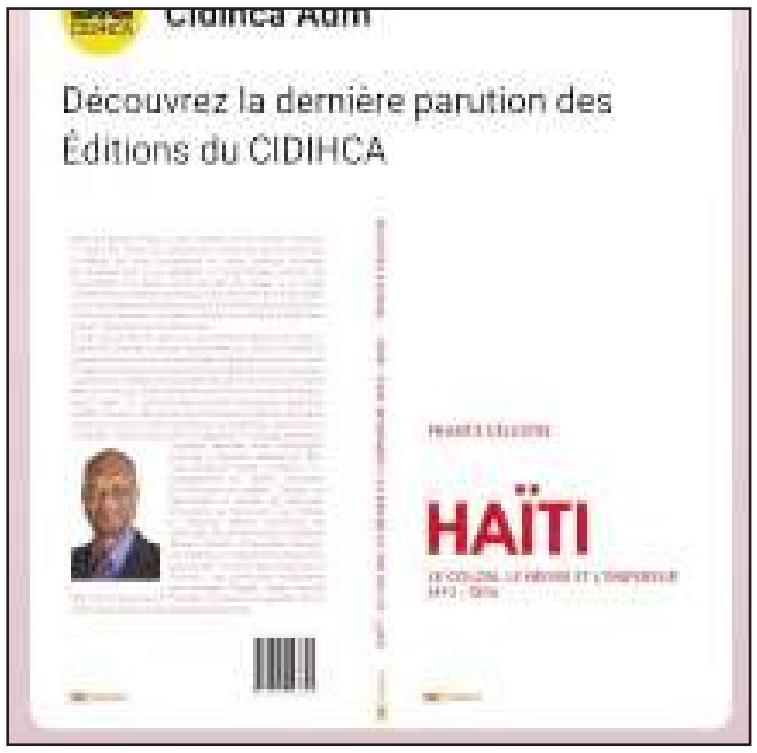

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Swadizan gouvènman bese tèt devan gang, kilè gang ap pran Palè nasyonal ?

Depi byen lontan n ap pale kijan gang pa ta ka esntale yo nan peyi a jan yo fè l la, amwens ke yo gen koneksyon ak gwo zouzounn, menm nan Palè. Epi gen mounn ki te di se paske nou pa vle wè gouvènman an ki fè n ap lage tout vye koze sa yo sou do yo. Antouka, jan bagay yo vire kounnye a, se prèske tout mounn ki vin wè verite a, epi k ap mande kilès nan 2 asosye yo k ap pi byen mennen pase lòt la. Kivedi èske se Jovnèl Moyiz, osnon gangstè yo ? Mwen pral fè youn ti repase sou 2 semèn ki sot pase yo, epi nou-menm n a deside pou kont nou kisa pou n kwè.

Sa k te pase nan dimanch 11 avril, lè gang « *400 Mawozo* » te kidnape youn ekip relijye Legliz katolik, nan Kwadèboukè, vin montre nou kilès ki vrèman chèf nan peyi a. Yo pran 10 mounn youn sèl kou, pami yo 5 prèt, 2 sè, anplis de 3 fidèl legliz ki te akonpaye misyonnè yo. Fò m di nou tou te gen 2 sitwayen franse pami yo, youn prèt ak youn sè. Antretan, Nèg yo rele *Lanmò San Jou* a, (bon non l se *Wilson Joseph,)*, chèf gang « *400 Mawozo* » a, bay entèvyou nan radyo, li pase lòd. Epi l di si yo pa fè sa l mande a, enben li p ap responsab sa k rive mounn yo.

Selon enfòmasyon k ap sikile, gen youn chèf gang ki rele Yonyon (bon non l se *Germine Jolly)*, ki te nan prizon Kwadèbouke depi youn bon bout tan pou kidnaping. Enben, Leta te lage l anba chal nan jedi, 22 avril la, menm jou gang « *400 Mawozo* » yo te lage 3 nan mounn Legliz katolik ke yo te kidnape nan dimanch 11 avril la. La tou gen medizan-malpalan ki t ap fèt sou jij *Jean Joubert Michel*, ki te bay demisyon l menm lè a epi ki tou met deyò, Antoiuka, jij la bay bonjan esplikasyon nan youn nòt k ap sikile sou rezo sosyo yo kote li di li pa gen anyen pou wè nan zafè Yonyon an. Men l esplike kijan lajistis pa vrèman egziste ann Ayiti e kijan li menm li viktim pou lafason li mennen bak li twò drèt. Okontrè madanm ni manke mouri, yo te tire l, se Bondye ki sove l. Sa se youn lòt istwa. Men li regrèt sa k ap pase nan peyi a, ke gang fin pran. Nou ka tounen sou sa youn lòt lè.

Nan vandredi 23 avril la, men youn kout teyat. Jounalis *Garry Piere-Paul Charles,* nan Scoop FM, lage youn pawòl pou di se pa vre yo pa lage Yonyon. Kanta pou jij la, se pou rezon pèsonèl li bay demisyon l. Nan samdi, 24 avril, *Gazette Haïti* vin ak istwa pa l, apre li te kontakte enspektè Polis *Gary Desrosiers,* ki di se pa vre Yonyon pa lage. Kòmsi yo fè bouch mesye yo pou bay mesaj yo ta vle tout mounn aksepte. Paske sa parèt lèd anpil pou gouvènman nan fè boukantay ak gang. Men jan yo di an franse « *Que voulez-vous* » ? Se gang ki an kontwòl, gouvènman pa ka nan fè wondonmon.

Antretan, *Lanmò San Jou* ap pran pòz nasyonalis li, li di pou yo lage Franse yo kidnape yo, fòk Lafrans debouse. Paske peyi sa a dwe Ayiti youn gwo dèt, bagay ki monte jouk apre lendepandans

Chèf gang 400 Mawoso Wilson Joseph ou Lanmò San Jou.

Ayiti..Lè sa a ansyen mèt esklav

Ansyen senatè Jan Ekto Anakasis.

yo te mete anbogo sou Ayiti epi pita, nan ane 1825, yo vin nan larad Pòtoprens ak gwo bato pare pou disparèt peyi a, si prezidan pa siyen rekonnèt dèt 150 milyon fran annò Ayiti dwe Lafrans pou tou sa l pèdi ann Ayiti, esklav yo tou.

Selon ekonomis franse Thomas Piketty, nan youn atik li te ekri nan jounal angle *Guardian,* nan ane pase, lajan Lafrans dwe Ayiti monte 28 milya dola ameriken kounnye a. Konbyen nan montan sa a *Lanmò San Jou* ap tann ? Men kijan youn gouvènman twouve se gang k ap ba l leson. Epi nan sitiyasyon an, relasyon Ayiti ak Lafrans vin an degraba. Nou panko konnen jouk kibò sa pral rive. Èske Jovnèl Moyiz p ap oblije rale kò l bay chèf gang lan regle kesyon an ak Lafrans ?

Men nan ki eta peyi a ye. Nou pa ka di m se pa gang k ap gouvène. Asireman yo konn kote Katye jeneral gang yo ye, sitou « *400 Mawozo* » yo. N ap site, mo pou mo, an franse, sa Gazette Haïti te ekri nan menm atik li te di yo te pale ak enspekté Dérosiers a : « *Notons que ce matin sur le panel Magik 9, le père Marc Henri Simeone a confirmé qu'effectivement la DCPJ était en négociation (sans en évoquer la nature) pour la libération des autres otages entre les mains du groupe armé dirigé par 'Lanmò San jou'* ».

Nou bay li egzakteman jan l parèt la, byen ekri, pou zòt pa di se nou ki fè koze a. Nou tout konnen sa DCPJ ye : « *Diretion centrale de la Police judiciaire).* Selon eksplikasyon nou jwenn sou sèvis DCPJ a bay, se branch sa a ki gen bonjan envestigatè ki fouye anpil, anvan yo fouke malandren kriminèl ki blayi toutpatou nan peyi a. Se li ki bay tout rapò pou fèmen sa k pou fèmen nan prizon. Kidonk, DCPJ ap « *negosye* » ak chèf gang. DCPJ gen nimewo telefòn yo, adrès yo tou. Pa vin di m gwo envestigatè sa yo se youn bann egare ! Kivedi DCPJ ta ka voye arete bandi yo. Men nan tou sa gen mistè. Pa bliye sa ansyen Premye minis *Joseph Jouthe* te di : « *Se rat kay k ap manje kay pay !* ». Youn bon jou konsa, lè lajistis vrèman delivre nan peyi Dayiti, Mesye *Jouthe* pral oblije bay non tout gwo rat sa yo. Pita pi tris !

Mwen pran youn bon ti tan chita sou kesyon ki domine aktyalite a kounnye a, kesyon kidnaping relijye katolik yo. Men sa se dènye nan gwo chapit kidnaping yo. Si n byen sonje, anvan kidnaping sa a, te gen kidnaping pastè advantis la pandan li te sou chè legliz, ansanm ak maestwo a epi 2 lòt manm legliz la. Sa te fèt devan je tout fidèl yo. Menm mounn ki t ap suiv sèvis la sou Facebook, te wè jan kidnapè a, ame ak gwo zam fannfwa, t ap opere san okenn krent, vizaj la byen klè, san mask. Antan ke manm group gang Krisla, se zanmi prezidan yo ye, kidonk yo ka opere ouvèteman. *La preuve en est bien grande,* jan yo di an franse, jiskaprezan anyen pa janm rive gang ki t ap opere nan Legliz advantis Dikini a, nan zòn Kafou, nan P

Pa bliye ke se nan menm dat premye avril sa a ke chèf *Jimmy Chérizier,* ke tout mounn konnen sou non batay li Babekyou *(Barbecue),* te fè nouvo masak Bèlè a, pa twò lwen Palè a. Sa k pirèd la, sè ke msye te bay konferans pou laprès le landmmen pou l di se gwoup pa l la menm ki te fè zak la. Menm apremidi a, li te ansanm ak polisye ap distribye manje nan youn katye lavil la. Yo bliye si yo te gen youn manda arestasyon kont li. Yo bliye ke menm gouvènman prezidan *Donald Trump* la, nan dat 10 desanm lane pase, te mande Depatman Trezò ameriken an pran sanksyon kont *Babekyou, Fednel Monchéry* ak *Joseph Pierre Richard Duplan* pou masak Lasalin nan, le 13 novanm 2018 la. Fò n pa bliye ke *Monchéry ak Duplan* te gen gwo pòs nan gouvènman Jovnèl Moyiz la, epi Babekyou, ansyen polisye yo te met deyò Lapolis pou movèz konduit, t ap travay pou prezidan an tou. Kòm nou konnen, se menm Babekyou sa a ki òganize « **Gang federe** », ki

Ansyen senatè Jan Gabriyèl Fotine.

gen bèl ekip ki rele « **G-9 anfanmi ak alye** », ki anrejistre nan Ministè Afè sosyal kòm òganizasyon byenfezans. Sa vle di le resevwa sibvansyon Leta.

Mwen ban nou tout presizyon sa yo pou m fè nou wè ke Jovnèl Moyiz ak tout ekip li yo byen

Jovnèl Moyiz oubien chèf gang yo, kilès k ap dirije Ayiti.

konekte ak gang yo. Kivedi, si yo te vle regle kesyon gang nan, sa t ap fèt lontan deja. Okontrè, gang yo se repetisyon k ap fèt pou pi devan yo vin tounen youn gwoup ofisyèl, menm jan *François Duvalier,* Papa Dòk, te kòmanse ak « *les Cagoulards* », ki te konn kouvri figi yo pou yo pa t rekonnèt yo lè yo t ap fè vye zak. Apre sa se yo ki te vin tounen « *Volontaires de la sécurité nationale* » (VSN), ke nou tout konnen sou bon non yo : *Tonton-Makout.*

Si Jovnèl ta rive fè referandòm 27 jen li an pou chanje Konstitisyon an pou l vin gen tout pouwa, menm jan ak Divalye (Duvalier), se lè sa a pou n ta wè kijan gang t ap vin ofisyèl tout bon vre. Men se byen jwenn ak byen kontre. Se prèske tout mounn ki gen bon sans ki leve kanpe kont pwojè prezidan de fakto a, menm mounn li te fè anpil konfyans. Nou byen tande prezidan PHTK a, *Liné Balthazar,* di li pa nan okenn referandòm. *Gabriel Fortuné,* ansyen majistra Okay, ansyen senatè Depatman sid, ansyen kandida pou Premye minis Jovnèl Moyiz, di se swa jamè. Epi ansyen senatè *Jean Hector Anacassis,* ki te gen mounn pa l nan gouvènman *Joseph Jouthe* la, rale kò l sou kesyon referandòm sa a. Nan fen senmenn nan, Inyon ewopeèn, ki reprezante tout peyi ann Ewòp yo, gen ladan yo ki menm manm CORE Group la, diplomat nan Pòtoprens yo, di yo pa nan kesyon referandòm. Se konsa yo tout vin kanpe sou menm bit ak ansyen zanmi de fakto a, Madan Helen Meagher La Lime, chèf BINUH a, « *Bureau intégré des Nations Unies en Haïti* », ki te di anpremye ke referandòm sa a pa posib, paske pa gen ase patisipasyon, kondisyon yo pa bon pou sa fèt.

Men avèk flatè tankou *Rénald Lubérice, Guichard Doré ak Mathias Pierre,* k ap di ann avan, Jovnèl Moyiz konprann 27 jen an pral fèt kanmenm. Petèt li fè youn antant ak gang li yo pou yo bay youn koudmen nan pwojè referandòm nan. Nan kout kat la, yo ka menm debake pran Palè nasyonal pou yo fè travay la nan jan pa yo. Pou yo menm, afè referandòm ak Konstitisyon pa regade yo. Se pouvwa yo konnen, y ap annik fè youn dap piyan sou li. Epi Jovnèl Moyiz pral pran pi gwo sipriz nan lavi l. Paske se lè sa a li pral konprann toutbon ke l pèdi kontwòl gang yo vre. Men l ap twò ta. Epi youn ti bonnonm byen radi ki t ap pase bò Palè a pran ri san rete epi l di : « ***Mwen te wè sa pou li !*** »

TiRenm/
GRENN PONMENNEN
28 avril 2021

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

regime which should not have American diplomatic and financial support to carry out his illegal policies, especially a referendum on June 27, for a new constitution that will reinforce the presidency to the point of making him a dictator and absolving him and his entourage of all wrongdoings, including financial heists, such as PetroCaribe.

The letter is so explicit about various aspects of the multifaceted crisis in Haiti that we feel compelled to publish the full text, as well as a French translation for our francophone readers.

***It was not pleasant last Sunday for Haiti's Chief of Police at the Catholic Church in Saint Marc.** Last Sunday, April 25, Léon Charles, Chief of the National Police (PNH), was forced to leave the church in Saint Marc by militants who disturbed the celebration with chants, **"He doesn't belong here!" "He protects the gangs," "Out, Out, right now!"**

Mr. Charles, born in St. Marc, had come to his hometown to participate in the celebration of the 326th anniversary of the foundation of the city, renowned for being the "City of Nissage Saget," one of Haiti's illustrious presidents. According to reportage by *Rezonodwes*, the militants began hounding him on his arrival with Police escort. Whereupon he sought refuge at the presbytery, under protection of Monsignor Yves Marie Péan, Bishop of the Gonaïves diocese, which also includes Saint. Marc.

From the presbytery, he was in the company of the Bishop as they moved into the church. A group of militants moved toward the altar, stopping the ceremony, to deliver the following message: ***"We denounce the insecurity and the kidnapping taking hold of the country. Léon Charles has no right to participate in this mass."*** Moreover, they warned local police authorities that they can't use any teargas inside the church to subdue the demonstrators, as was done in the St. Peter parish in Pétion-Ville on April 15.

The situation was getting out of hands, when the Bishop convinced the Police Chief that he could not stay. It was pitiful to see the PNH chief rushing out to get into his vehicle and escape in time.

What happened in Saint Marc may be harbinger of things to come, a sort of e "new phase" announced by a growing number of militants who swear that they will not allow Jovenel Moïse with his Police Chief, conspiring with the gangs, to continue the destabilization of the country, thinking they can subdue a whole nation by unbridled violence.

***As seven of the 10 Catholic priests, nuns and laypeople abducted April 11 are still in the hands of the "400 Mawozo" gang in the Croix des Bouquets area, ,the kidnapping campaign intensifies**. It was reported that on Monday only (April 26), 30 kidnappings occurred in the Port-au-Prince area, not counting others in other cities.

That same Monday, a demonstration by Haiti State University students at Oswald Durand Street, in downtown Port-au-Prince tells of current times in Haiti. The students were calling for the liberation of Dr. Marie Josette Malvoisin, a pharmacy professor at the Faculty of Medicine and Phamacy, who was kidnapped on Saturday, April 24, as she had just finished teaching.

Among slogans at the demonstration, calling for the release of the professor to resume her teaching, this one tears at our hearts**: "Long live Education! No to Kidnapping!"** The Association of Pharmacists of Haiti and the Board of the University of Haiti also issued a note calling for the liberation of the renown pharmacist who's been teaching for 30 years. This kidnapping, said the University, is the third registered of its employees.

One must ask again, ***"What is the role of a government, if not the protection of life and property of the citizens?"*** In that case the administration of de facto President Jovenel Moïse has no place in Haiti, except if its mission is the destruction of the country.

RAJ
April 28, 2021
raljo31@yahoo.com

JOVENEL MOÏSE, PHTK, CRIMES D'ÉTAT ET IMPUNITÉ

Battements de tambours de règlements de comptes

Bientôt la vis commence à se resserrer sur les assassins et les auteurs des pogroms

Suite de la page 1

nité en Haïti, sous l'empire de Nèg Bannann nan, présenté par la «*Harvard Law School International Human Rights Clinic* » et «l'«*Observatoire haïtien des crimes contre l'humanité* ». Cette analyse exhaustive approfondie sur les nombreuses violations des droits humains jette un large éclairage sur ce régime criminel installé par Joseph Michel Martelly. Sans aucun doute, ce document de plus de 70 pages prend l'allure d'indices préalables aux poursuites des personnes responsables de ces atrocités placées sous la rubrique de crimes contre l'humanité.

Le rapport met à profit les observations compilées par les organisations de défense des droits humains œuvrant sur le terrain, en Haïti, pour soutenir que «*sous la présidence de Jovenel Moïse (...), au moins dix attaques brutales ont été menées dans des quartiers défavorisés de la capitale où l'opposition à l'administration est forte* ».

L'idée d'un éventuel recours auprès de la Cour internationale de La Haye, en Hollande, contre Jovenel Moïse et consorts évoquée plus d'une fois, dans *Haïti-Observateur,* mais que ces derniers avaient minimisé, se confirme dans ce rapport. Non seulement celui-ci ouvre la voie à un procès contre les massacreurs haïtiens, il attire l'attention sur les travaux déjà menés en ce sens, soulignant que, de 2019 à 2021, les quartiers de La Saline, de Cité Soleil et de Bel-Air, ont été le théâtre de trois attaques extrêmement tragiques, indiquant que celles-ci tombent dans la catégorie de « *crimes contre l'humanité*». Le document explique ce raisonnement en ces termes : «*Prises dans leur ensemble, elles révèlent l'existence d'un scénario de violence sanctionnée par l'État, de violations de droits humains et de refus de tenir les auteurs des crimes responsables qui semble répondre à la définition de crimes contre l'humanité*».

Rappelons que le « *Réseau national de défense des droits humains* » (RNDDH), dirigé par Pierre Espérance, et « *Fondasyon Je Klere* » (FJK), pilotée par Marie Yolène Gilles, ont copieusement documenté les massacres les plus désastreux jamais connus en Haïti. Aussi ces organisations ont-elles exposé celle perpétrée en novembre 2018, à La Saline. Ce quartier a été pris pour cible par le régime en place par personnes interposées (les gangs armés), en raison du fait qu'il est considéré comme un repaire d'activistes anti-gouvernementaux. On se rappelle, en effet, quand, présent au Pont-Rouge, à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la mort de l'empereur Jean Jacques Dessalines, le 17 octobre 2018, M. Moïse s'était vu lapider par des activistes, au point de quitter l'endroit en catastrophe avec son cortège. Le massacre orchestré contre La Saline devait se produire quelques semaines plus tard, quelques jours seulement après la visite de Martine Joseph Moïse, la première dame, pour un tête-à-tête avec des chefs de gangs rivaux de ceux de La Saline.

Il faut préciser que, une fois les bandits de Jovenel Moïse lâchés sur les bidonvilles, ces derniers se comportent comme des bêtes fauves. C'est pourquoi, après leur passage, à La Saline, Cité-Soleil, Gran Ravine ou Carrefour-Feuilles, parmi les cadavres qu'ils n'ont pas emportés avec eux, on dénombre des victimes de tous sexes et d'âges : hommes, femmes et même enfants à bas âges et handicapés. En véritables anges exterminateurs, ces hommes de main, à la solde du Palais national, utilisent des bombes lacrymogènes pour immobiliser leurs victimes, qui sont physiquement annulés avant d'être exterminées. Ou encore, ils utilisent des lance-flammes pour incendier les maisons et les installations commerciales. On comprend alors pourquoi, après le passage des gangs armés lâchés par Jimmy Chérizier (Barbecue), les personnes massacrées et les pertes en biens et marchandises vont de pair.

Il faut rappeler aussi que si les massacreurs à la solde du pouvoir font des expéditions ciblées dans les bidonvilles de Port-au-Prince, Bel-Air reste la cible privilégiée. Pas moins de trois descentes ont été effectuées à ce quartier au cours des deux dernières années, dont la dernière en date remonte au 1er avril.

Les témoignages recueillis sur place, à la suite de ce dernier raid meurtrier, mené par les hommes de Barbecue, ont dressé un lourd bilan, au moins 12 personnes, parmi elles Franck Moléon, 81 ans, handicapé et aveugle, brûlé vif, ont été tuées. Parce que handicapé, il était incapable d'être secouru par son épouse, Édith Balmir, 73 ans. On rapporte qu'en fait de pertes en biens matériels, au moins 20 résidences et sept établissements commerciaux ont été incendiés. Ces dégâts sont venus s'ajouter à ceux déjà enregistrés, à l'occasion de précédentes décentes de même nature.

Aucun mot de sympathie de la part du gouvernement

Ce qui est encore plus choquant que ces tueries déclenchées délibérément contre les familles des bidonvilles est l'indifférence affichée à l'égard des victimes et leurs familles par l'Exécutif et les institutions publiques en général. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une attitude imprimée par les dirigeants. Ce qui ne laisse point de doute, quant aux commanditaires de ces actes criminels.

Dans le cadre des futures enquêtes sur les mérites d'une poursuite de Jovenel Moïse et de ses alliés, auprès de la Cour internationale, leurs dispositions par rapport aux victimes pèseront lourd dans la balance. Dans leur cas, les analystes juridiques s'attarderont longtemps sur leur disposition par rapport à l'importance qu'ils attachent à la vie de leurs victimes. Aussi analyseront-ils longtemps, et de manière approfondie le fait qu'aucune sympathie ou empathie n'a été exprimée, ni manifestée à l'égard des victimes et leurs familles. Non seulement le régime PHTKiste n'a jamais adressé un mot de consolation ou de charité aux familles endeuillées et personnes rendues sinistrées ou orphelines, à l'occasion de ces pogroms dans les quartiers défavorisés, aucun geste n'est fait pour voler au secours des gens rendus sans abri et exposés à la faim et plongés dans le dénuement total.

À la lumière de tout ce qu'on a constaté, au regard de l'attitude du pouvoir, par rapport à des centaines de sinistrés délibérément créés par l'État, les victimes, toutes catégories confondues, sont considérées comme des sous humains, qui sont dépouillés de tous leurs droits et de leurs biens matériels. Il est donc aisé de comprendre pourquoi Jovenel Moïse et sa clique s'obstinent à rester au pouvoir, s'imaginant que de cette manière ils réussiront à frôler la mort.

Comme dit l'autre adage, l'homme propose, Dieu dispose. Les plans échafaudés par la famille PHTKiste pour garder le pouvoir, au moins durant un demi-siècle, comme l'avait annoncé l'ex-Premier ministre Jack Guy Lafontant, sont sur le point de sombrer. Même les dernières rencontres qui se sont déroulées à Santo Domingo, en République dominicaine, en vue de raccommoder le tissu déchiré du PHTK, ne leur permettront pas de renverser la vapeur. Quand bien même les acteurs se seraient entendus pour faire des concessions.

Dans les milieux proches du Palais national, la Lettre qu'ont signé conjointement deux congressistes démocrates, mais qui ont été aussi paraphé par 66 autres de leurs collègues des deux partis politiques, donne la frousse au gens du pouvoir. Ils craignent que les choses ne tournent mal plus tôt qu'ils l'avaient pensé.

L.J.

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 8

sports

Mélissa Dacius : Succès fou en France

Par Steve Brave

Melissa vient d'obtenir un franc succès en France en réussissant avec brio les examens officiels de la Fédération française de football l'habilitant à entraîner des équipes de jeunes de football, de 12 à 15 ans. Ce diplôme octroyé par la FFF EST, est le fruit de gros sacrifices personnels. La France étant réputée comme le pays disposant de la meilleure école de formation en football au monde, c'est donc un bel exploit que réussit la jeune internationale haïtienne en décrochant ce diplôme d'État de très haut niveau.

La jeune internationale haïtienne a été présentée aux examens par l'Université de Montpelier où elle étudie depuis l'année dernière, grâce à des démarches entreprises par l'entraîneur national féminin Laurent Mortel, qui cherche des opportunités de perfectionnement aux jeunes des sélections féminines haïtiennes pour lesquelles il ne ménage aucun effort pour les aider à s'épanouir. On se rappellera, en ce sens, qu'il savait où trouver les clubs, en Europe, pour aider ces jeunes à progresser, à étudier et à jouer, afin d'atteindre un meilleur niveau, tant au point de vue personnel que dans le jeu, dans la double ambition de qualifier Haïti pour la Coupe du monde FIFA/ Australie/ Nouvelle Zélande 2023, histoire d'aider les filles à devenir de meilleures citoyennes

Mélissa Dacius

Dommage que la pandémie CORVID-19, et surtout cette catastrophe ayant frappé de plein fouet le football haïtien a stoppé cet ambitieux programme de progression des équipes nationales féminines.

Quand on connaît le niveau assez quelconque de l'éducation dispensée dans les écoles haïtiennes, en général, c'est presqu'un exploit que la jeune internationale réalise en réussissant aux examens, théoriques et pratiques.

C'est à un niveau très sélectif que se situe cet examen auquel ont été autorisés à se présenter seulement 19 postulants, desquels 10 seulement ont réussi.

Melissa Dacius, une jeune internationale formée à Camp Nous, a bénéficié de cette bourse de formation (études et livres gratuits, logement universitaire à payer par sa fédération) est entrée à l'académie Camp Nous, en 2012, à l'occasion d'une détection organisée à travers le pays et supervisée par un expert de la FIFA. Elle s'est tout de suite imposée comme un grand espoir en intégrant successivement toutes les équipes nationales de jeunes des U15, U17, U20 er senior. Dotée d'un grand talent, sa progression a été contrariée par une grave blessure au genou, qui a nécessité une intervention chirurgicale.

Dans le souci d'aider Haïti à avoir des cadres d'élite en football, l'entraîneur de l'équipe nationale féminine, Laurent Mortel, professeur et l'un des fondateurs de cette carrière nouvelle, à la réputée université de Montpelier, dès le début de sa mission, a tout suite pensé que le projet Camp Nous avait besoin de cadres hautement formés, a entrepris des démarches auprès de la présidente de l'Université pour offrir à de jeunes Haïtiens, surtout les jeunes de Camp Nous, l'opportunité, d'abord, accès à cette formation. Le professeur Mortel a même été plus loin dans ses démarches en persuadant le Conseil de l'Université d'ouvrir, dans le cadre d'une coopération avec la Fédération, et la collaboration d'une succursale de l'Université en Haïti, ne serait-ce qu'en débutant avec la première session annuelle.

Mélissa, on ne peut plus heureuse de ce succès, est très reconnaissante vis-vis-du coach Laurent Mortel pour les efforts déployés en vue de lui garantir cette bourse, mais aussi pour l'encadrement et l'assistance qu'il lui a apportés durant cette première partie du séjour. Elle a aussi une pensée de gratitude envers la présidente de l'Université, une personnalité difficile à voir et pourtant très disponible pour elle, d'autant les difficultés n'ont pas manqué pour elle avec les problèmes actuels de la FHF, qui les oubliées, elle et Angeline, comptant heureusement sur son ex-club des Tigresses

Bien sûr, ce n'est qu'une première étape, et le plus difficile, sans doute est à venir, mais Mélissa est confiante, et surtout pleine de courage.

Chèche yon randevou jodi a!

Ale sou **nyc.gov/vaccinefinder** oswa rele **877-829-4692** pou pran randevou nan yon lokal vaksinasyon Vil la ap jere.

NYC VACCINE FOR ALL: SAFE, FREE, EASY

NYC Health | Bill de Blasio Majistra | Dave A. Chokshi, MD, M Manm Komisyon

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 9

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 10

ÉDITORIAL

Jovenel Moïse et ses alliés politiques : Rendez-vous à La Haye

Comme dit l'adage, autres temps, autres mœurs. Si, dans le passé, les massacreurs des citoyens haïtiens n'avaient jamais eu à payer les conséquences de leurs forfaits, les choses seront bien différentes avec Jovenel Moïse et ses alliés PHTKistes. Il est aussi possible que, dans la foulée de l'action, d'autres criminels, en cavale ou jouissant paisiblement les millions volés au peuple haïtien, durant leur administration, soient forcés de rendre des comptes. En tout cas, une boîte de Pandore s'apprête à s'ouvrir sur les délits commis par des dirigeants trouvés criminellement poursuivables.

Si la chute de la dynastie des Duvalier, suivie immédiatement de la campagne de « *déchouquage* » de tontons-macoute, dont les crimes et actes de cruauté les avaient rendus visibles dans leurs communautés respectives, aussi les ayant rendus victimes du supplice du collier (Père Lebrun), la tendance à la revanche contre les crimes commis sous Jovenel Moïse s'oriente dans une autre direction. Il semble que l'opinion publique nationale réponde aux dispositions d'une nouvelle génération souhaitant des actions punitives plus rationnelles contre les atrocités commisses par les hommes et femmes au pouvoir. En ce sens, la majorité des Haïtiens privilégient des punitions dictées par une cour de justice compétente plutôt que par le verdict expéditif d'une foule en colère cherchant à se donner justice. Dans ce même ordre d'idées aussi, une nouvelle catégorie de demandeurs de réparations de torts faits au pays n'opte point pour le pillage des résidences et propriétés de bénéficiaires de biens mal acquis, mais plutôt de réparations au pays obtenues, également à la suite d'un jugement. Les échos en ce sens, émis par des entités exogènes autorisent à croire que, le moment venu, le peuple haïtien bénéficiera de l'appui international pour mener à bien une telle campagne.

Si, ignorant la manière dont fonctionnent les institutions internationales, Jovenel Moïse et ses alliés au sein du régime PHTKiste, faisaient à leur guise, minimisant les mises en garde qui lui ont été adressées dans le langage diplomatique, autrefois, les derniers avertissements ont changé de ton. C'est pourquoi, il lui serait conseillé de prendre très au sérieux le rapport de la Harvard Law School International Human Rights Clinic et l'Observatoire haïtien sur les crimes contre l'humanité. À bien considérer, ce document a l'allure d'une compilation d'accusations effectuée dans le cadre d'une enquête sur les crimes contre l'humanité. Il semble que tout au long de ces dernières années, s'effectuait la compilation de la documentation nécessaire à étoffer le dossier. Ce qui aura pour effet de raccourcir le temps de la mise en branle de l'action judiciaire contre Moïse et ses codécideurs.

Signalons que, de novembre 2018 à mars 2021, tous les massacres perpétrés, y compris les acteurs et les moyens utilisés ont été minutieusement répertoriés, laissant très peu de travail aux éventuels enquêteurs pour boucler le travail. Ce qui porte à croire que, contrairement aux plaintes généralement portées par-devant la Cour internationale, la mise en accusation, pour la première fois, des Haïtiens, pourrait se faire à brève échéance. Pour s'en convaincre, il suffit d'étaler les faits tels qu'ils apparaissent dans le rapport.

En effet, il est souligné, dans le document que, en ce qui concerne le massacre de La Saline, des semaines avant la descente des gangs armés, Pierre Richard Duplan et Fednel Monchéry, respectivement secrétaire d'État à l'Intérieur et directeur départemental de l'Ouest (DDO) avaient une rencontre avec Jimmy Chérizier, surnommé Barbecue, un ex-policier chassé de l'institution pour mauvaise conduite, dans le but de dresser le plan de l'attaque et mettre à sa disposition les ressources nécessaires à cette fin. On devait apprendre, par la suite, que des véhicules blindés et des bombes lacrymogènes, en sus des armes et munitions, tirés de l'arsenal de la Police, ont été mis à sa disposition.

Dans les jours qui suivirent le carnage de La Saline, le RNDDH et la JFK rapportèrent que 71 personnes étaient massacrées, dont 11 femmes violées, en sus de 150 maisons pillées et incendiées. Et il est rapporté ceci : « *Malgré l'indignation suscitée par cette attaque d'un bout à l'autre d'Haïti et sur la scène internationale, le président Moïse n'a pas condamné le rôle joué par ses subordonnés dans le massacre ni pris de mesures pour faire avancer les poursuites à leur endroit* ».

Les mêmes précisions signalées dans la partie du rapport qui concerne La Saline se révèlent dans celle relative au Bel-Air, dont voici le bilan : « *Pendant trois jours, du 4 au 6 novembre 2019, Jimmy Chérizier et des chefs de gangs alliés ont dirigé une attaque dans Bel-Air13. Les assaillants ont tiré sur des civils, mis le feu à des maisons et tué au moins 24 personnes* ». Et le rapport attire l'attention sur le fait suivant : « *Bien que l'attaque ait été menée dans une zone entourée de commissariats de police, la police n'est pas intervenue pour protéger les résidents, malgré les nombreux appels à l'aide diffusés à la radio et sur les médias sociaux* ».

Le document ne fait pas économie de détails pour montrer comment les gangs ont systématiquement ciblé les quartiers défavorisés pour perpétrer leur carnage. Aussi, souligne-t-il, entre mai et juillet 2020, Chérizier et des chefs de gangs alliés, désormais regroupés au sein du groupe « *G9 en famille et alliés* » ont mené des actions coordonnées dans plusieurs quartiers de Cité Soleil. Le rapport relève le bilan suivant : « *Ils ont tué au moins 145 civils, violé de nombreuses femmes et fait brûler des maisons dans le but de revendiquer des zones qui se trouvaient entre les mains de rivaux associés aux adversaires politiques du président Moïse* ». Le rapport fait remarquer qu'après tous ces jours, le régime en place n'a pas traduit en justice ceux qui ont commis ces crimes.

Les deux groupes qui ont présenté ce rapport sont allés jusqu'à établir la possibilité que les décideurs politiques, au sein du pouvoir et hors du pouvoir, seraient susceptibles d'avoir commis des crimes contre l'humanité. L'analyse ayant permis à ces deux organisations d'aboutir à cette conclusion se base sur l'article 7 du Statut de Rome.

Signalons que le Statut de Rome a été adopté, à l'issue d'un vote, avec 120 voix pour, 7 voix contre et 21 abstentions. Il a été signé le 17 juillet 1998, à l'occasion de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies, dite Conférence de Rome. Celle-ci s'était déroulée du 15 juin au 17 juillet 1998, à Rome, en Italie.

Le rapport de la Harvard Law School International Human Rights Clinic et de l'Observatoire haïtien des crimes contre l'humanité se base presqu'exclusivement sur les massacres orchestrés dans les bidonvilles de Port-au-Prince. Cela ne suggère pas que les assassinats, assimilés aussi à des crimes d'État, soient passés sous silence. Surtout quand les enquêtes soi-disant diligentées par les présentes autorités débouchent toujours sur le néant. Ou encore quand les personnes arrêtées en relation avec de tels crimes pourrissent en prison, sans qu'aucune suite soit donné à leurs dossiers.

À cet égard, le cas du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, constitue le scandale du siècle en Haïti. Car tous les indices de responsabilité de ce crime, en particulier, renvoient au Palais national.

En effet, dans la nuit du 28 août, quand a été perpétré l'assassinat, ceux qui avaient commis le forfait avaient abattu leur victime à l'entrée même de la barrière de sa maison, qui se trouve dans le même quartier que la résidence privée du chef de l'État de facto, zone super sécurisée, alors que les agents de sécurité de la présidence n'ont pas été alertés par les coups de feu. Il faut également attirer l'attention sur le fait qu'un concert inhabituel de feu d'artifice s'était produit à l'instant même où se perpétrait le crime. En outre, Jovenel Moïse avait révélé que moins de trois minutes après la commission de l'assassinat, la première dame l'avait invité à visionner la vidéo du crime, que lui avait expédiée les assassins, histoire de démontrer leur ponctualité dans l'accomplissement de la tâche.

Voilà les faits, étalés au grand jour, aux uns et aux autres, afin qu'aucun élément d'accusation n'échappe aux enquêteurs. Car il sera question de mettre en accusation, sans délai, Jovenel Moïse et ses proches collaborateurs. Attention, donc, mesdames et messieurs, la Cour internationale attend !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
CANADA
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
ÉTATS-UNIS
AFRIQUE ET ASIE
CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
EUROPE

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville
State/État
Zip Code/Code Régional
Country/Pays

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 11

EDITORIAL

Jovenel Moïse and his political allies: Rendezvous at The Hague

As the French saying goes, at different times, different customs. If, in the past, the mass murderers of Haitian citizens never had to pay the consequences of their crimes, things will be very different with Jovenel Moïse and his allies of the PHTK, *Bald Headed*, party. It is also possible that, in the wake of the latest actions, other criminals, either on the run or peacefully enjoying the millions stolen from the Haitian people during their administration, will find themselves accountable. In any case, Pandora's Box is about to be opened concerning crimes committed by some leaders who are found to be criminally liable.

Following the fall of the Duvalier dynasty, a campaign to "dethrone" the gestapo-like Tontons-Macoute went immediately into gear, because the criminals were easily identified by their acts of cruelty in their respective communities. Thus, did they become the victims of the ordeal of the flaming collar around the neck, deridingly called "Father Lebrun," from the old fellow who had a business of old tires. The trend then was immediate revenge against the publicly known criminals.

But under Jovenel Moïse things are moving in a different direction. Based on public opinion, a new generation wishes for more rational punitive actions against the atrocities committed by the men and women in power. As it is, a majority of Haitians prefers punishment dictated by a competent court of justice, rather than by the speedy verdict of an angry mob seeking justice. In the same vein, a new category of people seeking reparations for wrongs done to the country shies away from the looting of the homes and properties of beneficiaries of ill-gotten gains. Rather, they want reparations obtained for the country, following a judgment. In this sense, echoes of some foreign entities dealing with the question of Haiti allow us to believe that when the time comes, the Haitian people will benefit from international support to carry out such a campaign.

Unaware, no doubt, of how international institutions operate, Jovenel Moïse and his PHTK allies did as they pleased, paying no attention to various warnings, at times delivered in in diplomatic language. A change in tone indicates diplomacy has been set aside, as the latest warnings become very blunt. In that light, it would be advisable for Mr. Moïse to take seriously the report of the Harvard Law School International Human Rights Clinic and the Haitian Observatory on Crimes against Humanity. On close examination, this document looks like a compilation of accusations made in the course of an investigation into crimes against humanity. It seems that throughout the last few years, the compilation of the documentation necessary to flesh out the case has been taking place. This will have the effect of shortening the time to initiate judicial action against Moïse and his co-decision makers.

It should be noted that, from November 2018 to March 2021, all the massacres perpetrated have been meticulously listed, including the actors and the means used to carry out their gruesome crimes. In the process, little is left to do, as potential investigators complete their work. This leads one to believe that, contrary to the complaints usually brought before the International Court, the indictment of the Haitians may break records by taking place sooner than later. To be convinced of this, one needs only look at the facts as they appear in the report.

Indeed, it is emphasized in the document that, regarding the La Saline massacre, weeks before the raid by the armed gangs, Pierre Richard Duplan and Fednel Monchéry, respectively Secretary of State for the Interior and Departmental Director of the West (DDO,) had a meeting with Jimmy Chérizier, nicknamed Barbecue. He is an ex-policeman expelled from the institution for misconduct. The meeting had to do with drawing up the plan for the attack and providing him the necessary resources for this purpose. It was later learned that armored vehicles and tear gas canisters, in addition to weapons and ammunition from the police arsenal, were put at his disposal.

In the days following the La Saline carnage, RNDDH and JFK, two human rights organizations, reported that 71 people were massacred, including 11 women who were raped, in addition to 150 houses that were looted and burned. The report states, "*Despite the outrage over this attack throughout Haiti and internationally, President Moïse has not condemned the role played by his subordinates in the massacre, nor has he taken steps to undertake their prosecution.*"

The same details noted in the La Saline section of the report are revealed in the Bel-Air section, which states, "*For three days, from November 4 to 6, 2019, Jimmy Chérizier and allied gang leaders led an attack in Bel-Air13. The attackers shot at civilians, set fire to homes and killed at least 24 people.*" Moreoveer, the report draws attention to the fact that "*although the attack was carried out in an area surrounded by police stations, the police did not intervene to protect residents, despite numerous calls for help on the radio and social media.*"

The report spares no detail in showing how gangs have systematically targeted low-income neighborhoods to carry out their carnages. In addition, it points out, between May and July 2020, Chérizier and allied gang leaders, now "federated" under "G-9 Family and Allies" carried out coordinated actions in several neighborhoods of Cité Soleil. The report notes that "*they killed at least 145 civilians, raped many women, and burned houses in order to claim areas that were in the hands of rivals associated with President Moïse's political opponents.*" The report also states that after all these days, the current regime has failed to bring to justice those who committed these crimes.

The two groups that submitted the report went so far as to establish the possibility that political decision-makers, both in and out of power, may have committed crimes against humanity. The analysis that allowed these two organizations to reach this conclusion is based on Article 7 of the Rome Statute.

To be pointed out, the Rome Statute was adopted by a vote of 120 in favor, 7 against and 21 abstentions. It was signed on July 17, 1998, during the United Nations Diplomatic Conference of Plenipotentiaries, known as the Rome Conference, which took place from June 15 to July 17, 1998, in Rome, Italy.

The report by the Harvard Law School International Human Rights Clinic and the Haitian Observatory of Crimes against Humanity is based almost exclusively on the massacres perpetrated in the slums of Port-au-Prince. This does not suggest that assassinations, also considered State crimes, are being ignored. Especially when the investigations supposedly carried out by the present authorities always lead to nothing. Alternatively, when those arrested in connection with such crimes rot in prison, without any follow-up concerning their cases.

In this regard, the case of the President of the Port-au-Prince Bar Association, Monferrier Dorval, must be considered the scandal of the century in Haiti. For all indications of responsibility for this crime point to the National Palace.

Indeed, on the night of August 28, when the assassination was perpetrated, those who had committed the crime shot their victim at the very entrance to the gate of his house. Interestingly, that house is in the same neighborhood as the private residence of the de facto Head of State, a super secure area. Yet, the security agents of the presidency were not alerted by the shots. It is also important to draw attention to the fact that an unusual concert of fireworks occurred at the same time that the crime was committed. Consider also that Jovenel Moïse himself publicly revealed that less than three minutes after the assassination, the First Lady had invited him to view the video of the crime, which had been provided by the assassins, demonstrating thereby their punctuality in carrying out the task.

Here are the facts, spread out in broad daylight to all, without any element of accusation escaping the investigators. Thus, it comes down to a matter of timing. Without delay, the accusation against Jovenel Moïse and his associates must be filed. So, ladies and gentlemen, the International Court is waiting!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

ÉTAT-UNIS

AFRIQUE ET ASIE

CANADA

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

EUROPE

Name/Nom

Company/Compagnie

Address/Adresse

City/Ville State/Etat

Zip Code/Code Régional Country/Pays

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 12

OBITUARY

Goodbye, Silotte Poinson!

On Friday, April 23, more than 200 family members, friends and acquaintances gathered at the Harmony Funeral Home in Brooklyn, N.Y., to bid a last goodbye to Silotte Poinson, née Joseph, who left us April 12, in Boston. Born in Haiti, May 30, 1980, she was 48 days shy of turning 41.

Indeed, a sudden departure that has greatly affected her husband, John Thompson Poinson, a second cousin through his late father who was a first motherly cousin of the Joseph Brothers of Haiti-Observateur. It is also traumatic for the four girls left behind: Janaiah, 18; Jizele, 12; Julianna, 6, and Anieca, 15, who was adopted.

Silotte Poinson dans la trentaine.

The Brooklyn viewing, starting at 9:00 am continued passed noon, when the long procession of vehicles went to the Carnasie Cemetery in Brooklyn for the burial, followed by a repast at the hall of the Bethesda Church of God, ministered by Rev. Alfred Joseph. Whether at the funeral home or at the repast, people reminisced about Silotte, who appeared to have a personal relationship with everyone. Other than a famous beautician, she was mainly a humanitarian who was always available as a helper. Undoubtedly, it was so at the viewing held the day before at the Dinoto Funeral Home in Mystic, Conn., to accommodate relatives and friends in Connecticut and Massachusetts. To say that Silotte was well loved is an understatement.

May she rest in peace and may her traumatized husband and children find peace and solace in the embrace of all of Silotte's friends who have also adopted them. We, at the *Haiti-Observateur*, join the others in offering our condolences to the family and all relatives and friends.

To be noted: The House of Bread Community Church, of which the Poinson family belongs, published a laudatory eulogy of Silotte, who was like sunshine to all, and has launched a GoFundMe for the Poinson family. Check it out on the web: ***GoFundMe.com/Poinson Family.*** What a better way to remember this modern saint than by helping to educate her girls to follow in her path. Your contribution may go a long way toward realizing that.

Marie Immacula Poinson is gone also!

On Saturday, April 17, Marie Immacula Poinson, née Bertin, died in Brockton, Mass., after a long illness. She was 88 years old, having been born April 7, 1933, in Vieux Bourg d'Aquin, in Haiti's southern Department.

She was the wife of the late Antonio Poinson, a first cousin of the Joseph Brothers of the Haiti-Observateur, and the uncle of John Thompson Poinson, who is the widower of Silotte, whose obituary appears above.

There will be a funeral celebration for her this Saturday, May 1st, at 8:00 am, at the Ēglise Ēvangélique de l'Union Chrétienne, 144 Belmont Avenue, in Brockton, Mass., zip 02301.

Marie-Imacula Bertin-Poinson

She is survived by two sisters, Joséphine and Adrienne Bertin, her close cousins Victoire Bertin and Eliezer Bertin, as well as by her children: Millienne Léonard, Flaurette Pierre-Louis, Pierre-David Poinson, Franzie Laguerre, Jacques Ketty Poinson, Jean-Luc Poinson, Marc-Antoine Poinson and Webert Poinson; as well as by her stepchildren from her late husband: Anthony, Emmanuel, Carline, Anthoniel, all Poinson, and Primène Mombia. Moreover, she is survived by 28 grandchildren and 5 great grandchildren.

May she rest in peace. The editors of *Haiti-Observateur* offer their sympathy to all family members and friends affected by this loss, knowing that she had completed the race before us, and only has preceded us to our eternal home.

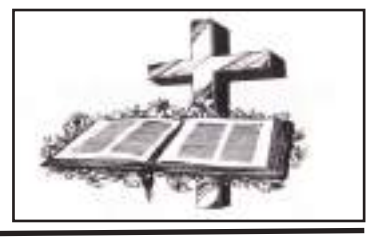

Y avait-il un Blanc parmi les signataires de l'Acte de l'Indépendance d'Haïti ?

Par Eddy Cavé

La réponse à cette question dépend des époques. Durant tout le 19e siècle haïtien, la réponse aurait été un NON catégorique. L'opinion reposait alors sur les souvenirs des contemporains et sur la classification établie par Beaubrun Ardouin et qui sera reprise jusqu'en 1954 par Dantès Bellegarde : 26 mulâtres et 11 noirs, donc 70 % et 30 % respectivement. Mais au début du 20e siècle, l'idée qu'il y avait parmi les signataires un riche colon blanc passé à la Révolution en 1802 apparaît brusquement et fait son chemin. Ce sera l'officier Malet, illustre inconnu et avant-dernier des signataires, juste avant l'officier de marine Derenoncourt. La toute dernière signature sera celle de Boisrond Tonnerre, l'auteur du texte et le Secrétaire du Général en chef.

Ce colon français de race blanche, d'abord identifié comme Malet, devient au fil des publications Mallette, *Malèt Bon Blan*, puis Pierre Nicolas Malette. Dans un article publié dans la livraison du 21 août 1924 du *Moniteur* (Nouvelle Série No 52) sous le titre « *Le signataires de l'Acte de l'Indépendance* », l'historien Semexant Rouzier accrédite la thèse du signataire blanc et présente Malet en ces termes :

« *Blanc créole français, né aux Côteaux, parent de Férou. Il était propriétaire de riches habitations depuis le Côteaux jusqu'au Cayes. Il embrassa la révolution contre les Français, en 1802, comme aide-de-camp de Férou. Il eut l'honneur de signer […] l'acte de l'indépendance* ».

Rouzier ajoute que Malette sera ensuite aide-de-camp de Pétion, en 1806, de Boyer en 1817 et qu'il s'éteindra au grade de général de brigade trois ans après la Révolution de 1843. Curieusement, aucun des hommes politiques de cette époque, qui ont laissé des mémoires, ne parle de ce signataire unique en son genre. Ni Boisrond-Tonnerre, ni le général Bonnet, ni l'administrateur des Finances Balthazar Inginac ne font état de la participation de ce colon français atypique à la cérémonie de signature de l'Acte de l'Indépendance.

Au tournant du millénaire, toutefois, le sujet suscite un intérêt marqué, et les chercheurs redécouvrent le mystérieux signataire. Michel Hector, Daniel Supplice, Alin Hall, confirment la version de Rouzier et des descendants de Malette, et la réponse à la question titre de cet article devient un OUI assez largement partagé. Dès lors, l'officier signataire Malet est identifié avec un double prénom, Pierre Nicolas.

En dépit du peu d'intérêt suscité par ce sujet dans l'opinion publique haïtienne, l'historien Gaétan Mentor est alors parti sur les traces de ce Mallet. Il a ainsi trouvé, dans les bases de données de l'Université de Gainesville, en Floride, l'acte de décès d'un Malet de race blanche, mort en 1802, et qu'il croit être celui du prétendu signataire de l'Acte. Il relance alors le débat qui est toutefois resté limité à un petit groupe de spécialistes. Dans mon cas, c'est dans le cadre de la rédaction d'un livre, à paraître sous peu, sur l'extermination de nos Pères fondateurs que j'ai été amené à m'intéresser à ce sujet. Voici en gros le résultat de mes recherches.

La première fois que le nom Malet apparaît dans un document officiel haïtien, c'est bien le 1er janvier 1804. De là, ce nom et ses variantes Mallet et Mallette traversent par intermittences une bonne partie de la tranche d'histoire qui s'étend jusqu'à la Révolution de 1843. Après avoir servi comme officier de l'Armée indigène, Malet aurait été, tour à tour, aide de camp de Pétion en 1806, puis de Boyer en 1817, député des Côteaux la même année, candidat au Sénat en 1812. Promu général de brigade le 27 février 1842, selon Daniel Supplice, cet ancien citoyen français aurait conservé ce grade jusqu'à son décès en 1846 à l'Anse-à-Veau.

Du passage de Malet dans l'Armée indigène, on ne trouve guère de traces, si ce n'est qu'il a été, selon Rouzier, aide de camp de Férou en 1802, ce qui n'aurait pas suffi pour en faire un signataire de l'Acte de l'Indépendance. Guy-Joseph Bonnet raconte toutefois un incident auquel Malet a été mêlé en tant que militaire. C'était pendant la prétendue conspiration de Magloire Ambroise, et Bonnet, accompagné de son *escorte*, se retrouva dans la nuit du 6 décembre 1807 nez-à-nez avec ce général à la sortie de Jacmel.

Au moment où Bonnet ordonnait au colonel David Troy de procéder à l'arrestation du général Ambroise, parti de Port-au-Prince sans l'autorisation du Président, un nommé Michel interpella les guides en disant : « Guides, laisserez-vous arrêter votre général ? » L'auteur des *Souvenirs* poursuit en ces termes le récit de la confrontation :

« *À ces mots, un des guides, levant son pistolet, ajuste Bonnet ; Malet, son aide de camp, fond avec la rapidité de l'éclair sur le guide à coups de sabre ; l'escorte se disperse et laisse seul sur la place le prisonnier, que David-Troy conduit au gouvernement* » (pages 182-183).

À en juger par ce bref témoignage, Mallet serait un vrai soldat et un homme d'action, pas un paisible colon passé à la révolution par idéalisme, comme ses descendants le prétendent.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un extrait publié dans le site de généalogie :
www.rootsweb.com/~htiwgw/familles/fiches/001099.htm

« *[…] le cas de Pierre Nicolas Mallet est unique. Originaire des*

Suite en page 13

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 13

TENTATATICE DE RACOMMODER LE PHTK

Des membres du Parti convoqués à Santo Domingo

Est-il possible de sauver la candidature à la présidence de

Suite de la page 1

République dominicaine, loin des oreilles indiscrètes.

Bien que des empoignades se sont discrètement administrées, ces temps-ci, ou bien des notes discordantes lâchées, comme des tendances oppositionnelles évoquées, du genre exprimant l'opposition aux élections et au référendum annoncées, par Liné Balthazar, le propre patron du PHTK, ou encore d'un allié solide comme l'ex-sénateur Hector Anacassis, de telles tendances inquiètent on ne peut plus Martelly et Nèg Bannann nan. Surtout que le président de facto affiche l'intention d'entraîner Ardouin Zéphirin, comme candidat à la présidence, dans la mouvance du parti évoluant vers son influence, Michel Martelly a estimé le moment opportun de faire un coup de gouvernail rectificateur. Voilà, apprend-on, dans les milieux intimes du PHTK, pourquoi il a été décidé de convoquer cette rencontre de l'autre côté de la frontière.

Jovenel Moïse, a-t-il réellement les reins solides pour croiser les fers avec Michel Martelly ?

Selon des sources, qui souhaitent rester anonymes, parmi les membres du Parti présents à cette rencontre, il faut mentionner : le Dr Rudy Hériveaux, le sénateur Hervé Fourcand, Josué Pierre, Calixte Valentin, Claudy Gassant, Georges Racine, Liné Balthazar, etc. Il semble que ces derniers auraient été présents comme participants en tant que représentants ou proches de Michel Martelly. Après les prises de position exprimées par Balthazar se déclarant catégoriquement opposé au projet électoral et de référendum de Moïse, on ne saurait le compter parmi les hommes de Jovenel Moïse.

De l'autre côté, d'autres PHTKistes présents à cette assemblée, qui passent plutôt pour des proches du président de facto, auraient été identifiés comme suit : Patrick Crispin, Jude Charles Faustin, l'ex-Premier ministre de facto Jean Michel Lapin, le conseiller et stratège de la présidence Ardouin Zéphirin, etc.

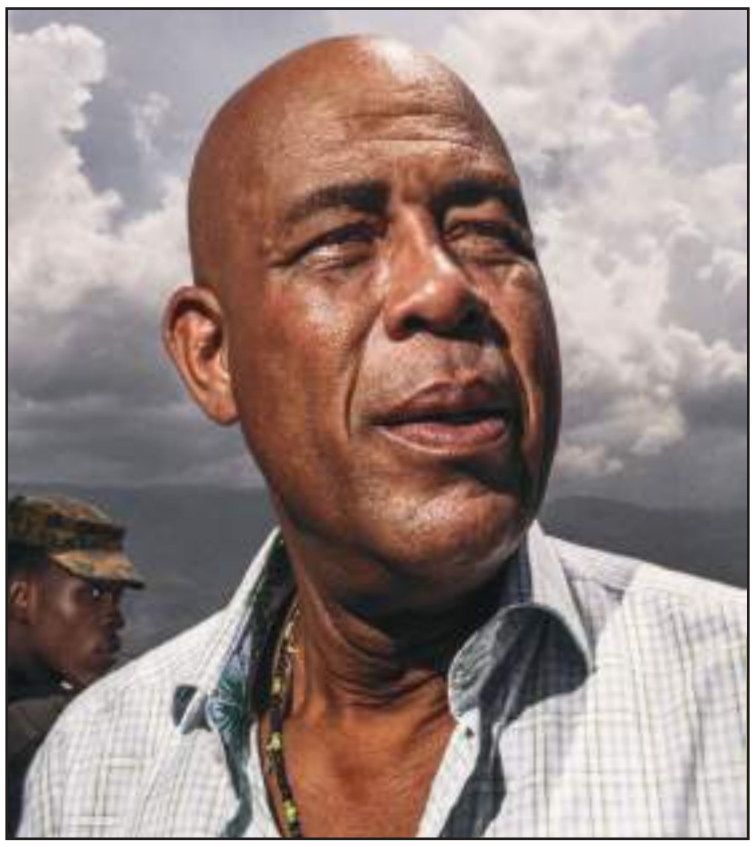

Michel Martelly, est-il prêt à ouvrir les hostilités contre Jovenel Moïse

Si l'objectif de cette réunion ayant eu l'allure d'un « *congrès* », dont l'objectif vise à sauver le PHTK d'un «*naufrage certain* », surtout suite aux derniers événements annonciateur d'un ouragan destructeur, l'optimisme n'est pas nécessairement au rendez-vous. En tout état de cause,

Suite en page 15

Y avait-il un Blanc parmi les signataires de l'Acte de l'Indépendance d'Haïti ?

Suite de la page 12

Côteaux, il est le seul Blanc signataire de l'Acte de l'Indépendance d'Haïti, proclamé le 1er janvier 1804 aux Gonaïves. Né de parents arrivés dans la région vers le milieu du XVIIIe siècle, il est apparenté à Férou dans le sillage duquel il se glisse dès la prise d'armes de celui-ci en janvier 1802. Aide de camp de Férou, il est recommandé à Pétion auquel il restera attaché jusqu'à la mort de celui-ci en 1818 ».

On notera ici que Mallet n'était pas le seul Français ni le seul Européen à être passé dans le camp de l'Armée indigène. Alin Hall écrit à ce sujet :

« *Bazardant les vieux préjugés de la société coloniale et de l'époque, des Français d'origine métropolitaine avaient également embrassé l'universel en intégrant les rangs de l'Armée indigène. Lafrédinière, commandant de la Garde nationale du Camp-Perrin, passera dans l'Armée de Geffrard. Verret, ancien officier de la 13e coloniale, décida de suivre Pétion lors de la prise d'armes de ce dernier au Haut- du-Cap dans la nuit du 14 octobre 1802. Incorporé dans l'état-major de Geffrard, puis de Gérin à l'Anse-à-Veau, à la mort de Geffrard en 1806, il parviendra au grade de général au terme de sa carrière* » (A. Hall, p. 214).

Et cela, c'était sans parler des 500 Polonais qui désertèrent, au début, ni des 400 autres qui décidèrent de rester au pays à la fin des hostilités. Considérant les contradictions et les incohérences entourant les différentes versions de l'identité de Mallet, nous nous contentons d'inviter à la prudence les lecteurs enclins à se prononcer hâtivement en faveur de l'une ou de l'autre thèse.

Bref, le personnage qui ressort des divers textes publiés sur Malet laisse l'impression d'une construction incohérente réalisée à partir de données biographiques non vérifiées d'au moins deux personnages de même nom de la période révolutionnaire : l'officier qui a signé l'Acte du 1er janvier 1804 ; le grand propriétaire blanc de riches habitations s'étendant des Coteaux aux Cayes et passé à la Révolution, peint par Rouzier ; l'aide de camp de Férou en 1802, de Pétion en 1803 et le constituant de 1806 décrits par Supplice ; le garde-du-corps qui, de l'aveu même du général Bonnet, lui sauva la vie lors de la confrontation avec Magloire Ambroise à Jacmel en 1807. Tandis qu'Inginac affirme que Malet a été nommé général de brigade en 1820, Supplice soutient qu'il a été promu général de brigade le 27 février 1842. Il y a ici soit une erreur dans les dates, soit une erreur sur la personne.

Comme pour ajouter à la confusion, Beaubrun Ardouin fait état, à la page 38 du tome 9 des *Études*, d'un entretien qu'un capitaine Mallet, commandant de la frégate *Cléopâtre*, a eu, à la fin de novembre 1820, avec le président Boyer et le secrétaire général Inginac, au Cap, au sujet de la conjoncture créée dans cette ville par la mort de Christophe. S'agit-il du même personnage ou d'un autre ? Difficile à savoir, car, non seulement les orthographes diffèrent, mais le prénom n'est pas indiqué dans ce texte. En outre, les autres sources consultées, notamment Hall, ne mentionnent nulle part le passage du signataire de l'Acte de l'Indépendance dans la Marine.

Dans la confusion extrême existant au sujet de l'identité de Malet et de son apparition soudaine au sommet de la hiérarchie militaire du pays, la plus grande prudence paraît de mise. Rouzier lui-même explique la présence de cet ancien colon à la séance de signature de l'Acte par son statut d'aide de camp de Pétion, ce qui n'a aucun sens. Et il enfonce le clou en ajoutant que Malet dut, « *à cause de sa couleur blanche, se mettre à l'abri des cruautés de Dessalines en 1804* ». Ce faisant, il confirme tous les doutes qu'on peut avoir sur l'appartenance raciale et l'identité réelle du personnage.

À la lumière de ces considérations, il paraît logique de s'en tenir à l'opinion des historiens du 19e siècle pour considérer Malet comme un homme de couleur, un Quarteron peut-être, et d'éviter surtout d'accoler à ce nom des prénoms apparus très tardivement dans l'histoire nationale. En attendant que de nouvelles données viennent éclaircir ce vieux débat, je persiste à penser, avec Madiou et Bellegarde, que Malet était un homme de couleur, comme les 25 autres signataires de l'Acte.

Ottawa le 25 avril 2021

eddycave@hotmail.com

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 14

FEUILLE DE ROUTE POUR EN FINIR AVEC LE RÉGIME PHTKISTE

Deux congressistes américains écrivent au secrétaire d'État

Une stratégie pour chasser Jovenel Moïse du pouvoir

Suite de la page 1

États-Unis se gardent de financer des opérations électorales en Haït, sous le gouvernement PHTKiste, dirigé par Moïse, ou de cautionner le référendum qu'il entend organiser.

Les congressistes ont également pris la précaution de demander au chancelier américain de signifier sa réponse par rapport à la mise en application de la lettre dans le plus bref délai.

Pour la pleine édification de lecteurs d'*H-O* la Rédaction a pris le soin de publier la lettre intégrale qu'elle a traduite.

TRADUCTION D'HAÎTI-OBSERVATEUR

Meeks et Jeffries : Une lettre conjointe condamnant les actions anticonstitutionnelles du président haïtien Moïse

Monsieur le secrétaire d'État :

Nous vous écrivons pour vous faire part de nos sérieuses et urgentes préoccupations concernant la détérioration rapide de la situation en Haïti. Bien que nous apprécions votre engagement personnel envers Haïti, et la récente critique du Département d'État de certaines des actions anticonstitutionnelles de l'administration du président Jovenel Moïse, nous pensons qu'il est grand temps de revoir de manière plus significative la politique américaine en Haïti. Nous sommes impatients de travailler avec vous pour que cela devienne une réalité.

Nous vous encourageons à appuyer la souveraineté du plus ancien voisin des États-Unis dans l'hémisphère en réaffirmant l'engagement des États-Unis par rapport aux principes de la démocratie et de l'État de droit. L'administration Biden a hérité d'une crise aux multiples facettes (constitutionnelle, droits de l'homme, économique, sociale) que les décisions de la précédente administration ont exacerbée. Cependant, nous devons également reconnaître que la crise d'aujourd'hui n'est pas né d'hier. Pendant des décennies, la communauté internationale a investi des centaines de millions de dollars pour aider Haïti à atteindre la stabilité politique et la démocratie représentative. Afin d'aller de l'avant de manière plus productive, nous devons reconnaître que ces efforts n'ont pas donné les résultats escomptés et que continuer sur la même voie ne fera qu'aggraver la situation.

Les troubles et agitation politique, à l'échelle nationale, ont considérablement augmenté depuis 2018 et ont entraîné une grave instabilité et des violences politiques. En janvier 2020, les mandats de tous les membres du Parlement haïtien, sauf 10, et de tous les maires haïtiens ont pris fin, en raison de la non tenue des élections, laissant le président Jovenel Moïse à diriger le pays sans aucun droit de regard législatif. Il a depuis abusé de son pouvoir de gouverner par décret, en violation directe de la Constitution haïtienne.

En raison de l'instabilité politique, de l'effondrement de l'économie, du blocage des manifestations et de la violence des gangs de rue, le gouvernement fédéral haïtien ne parvient même pas à répondre aux besoins les plus élémentaires de ses citoyens. L'administration Moïse n'a pas la crédibilité et la légitimité nécessaires pour superviser un référendum constitutionnel prévu pour juin 2021, ou pour administrer des élections libres et équitables. Le projet de réforme constitutionnelle, que les experts juridiques jugent anticonstitutionnel, concentrerait davantage le pouvoir entre les mains de l'Exécutif.

Les élections parlementaires, locales et présidentielles, prévues pour l'automne 2021 pourraient augmenter considérablement le risque de violence dans tout le pays. Nous sommes également préoccupés par le caractère exclusif des élections, le manque de préparation des institutions électorales à tenir des élections, ainsi que par la composition anticonstitutionnelle du conseil électoral provisoire. En outre, nous sommes profondément préoccupés par le risque de violence sexiste à l'encontre des femmes et des filles haïtiennes, car l'augmentation de la violence politique et la faiblesse du système juridique favorisent une impunité généralisée de crimes odieux à caractère sexiste.

Malgré cette situation alarmante, le Département d'État a insisté, tant en public qu'au cours de séances d'information privées avec les membres, sur le fait que les élections — maintenant prévues pour plus tard cette année — sont la seule voie à suivre. S'il est clair que des élections seront nécessaires dans un avenir proche, pour rétablir l'ordre démocratique, nous restons profondément préoccupés par le fait que tout processus électoral organisé sous l'administration actuelle ne sera pas libre, équitable ou crédible, et que l'insistance continue des États-Unis sur la tenue d'élections à tout prix ne fera que rendre ce résultat plus probable. L'ancienne ambassadrice du président Barack Obama en Haïti, Pamela White, a clairement indiqué, lors de son témoignage devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, en mars, que des élections légitimes ne sont pas possibles dans le contexte actuel. Des témoins de la société civile haïtienne ont abondé dans le même sens.

Compte tenu de ces éléments, nous demandons instamment au Département d'État de :

1. Indiquer clairement que les États-Unis ne fourniront aucun soutien, financier ou technique, pour faciliter le référendum constitutionnel proposé, y compris par le biais d'institutions multilatérales. Nous prenons note que, lors de séances d'information avec les membres, les fonctionnaires du Département d'État ont déclaré qu'ils ne pensaient pas qu'il était approprié d'aller de l'avant avec le référendum. Cependant, l'Organisation des États américains (OEA) et la mission des Nations Unies en Haïti (BINUH) ont exprimé leur soutien au processus. Nous demandons instamment au Département d'État d'utiliser sa voix et son vote au sein de ces institutions pour s'assurer que l'argent des contribuables américains n'est pas dépensé pour soutenir ce référendum.

2. Écouter les voix de la société civile haïtienne et des organisations de base, qui ont clairement indiqué qu'aucune élection sous la présente administration haïtienne ne sera libre, équitable et crédible. Le Département d'État devrait plutôt se concentrer sur les problèmes sous-jacents de légitimité démocratique identifiés par la société civile haïtienne et soutenir un processus de réformes mené par Haïti. Des élections organisées sans respecter les normes internationalement reconnues en matière de participation et de légitimité ne feront que saper davantage la confiance dans la gouvernance démocratique, gaspiller des ressources limitées et perpétuer le cycle d'instabilité politique et de violence.

3. Identifier clairement et communiquer au Congrès les paramètres spécifiques que vous utiliserez pour évaluer si les élections en Haïti seront libres et équitables, y compris un calendrier réaliste pour atteindre ces conditions nécessaires.

4. S'abstenir de se prononcer sur les interprétations constitutionnelles en Haïti, notamment en ce qui concerne le différend sur le mandat de M. Moïse. Nous notons que des myriades d'experts juridiques, en Haïti, y compris la Fédération des barreaux haïtiens, et un large échantillon de la société civile ont offert une interprétation différente de celle du Département d'État. Plutôt que de prendre parti dans un conflit politique interne, les États-Unis doivent écouter et reconnaître toutes les voix. C'est le peuple haïtien qui déterminera la légitimité de ses dirigeants, et non un gouvernement étranger.

5. Promouvoir la protection des droits de l'homme et de l'État de droit en appliquant les sanctions prévues par le Global Magnitsky Act contre les personnes impliquées de manière crédible dans des abus. Nous prenons note des sanctions prises par le Département du Trésor américain à l'encontre de trois personnes, dont deux anciens responsables gouvernementaux, pour leur rôle dans le massacre de La Saline, en décembre dernier. Cette évolution positive doit être poursuivie.

7. Combattre la corruption et l'impunité en chargeant les agences américaines d'application de la loi, y compris l'Internal Revenue Service (IRS), d'enquêter sur le respect des lois fiscales américaines de la part des politiciens haïtiens et des acteurs du secteur privé ayant des intérêts aux États-Unis. Une telle enquête devrait également examiner l'utilisation des institutions financières américaines dans les opérations de blanchiment d'argent, ainsi que les réseaux de trafic d'armes et de drogues à travers Haïti.

8. Soutenir la redéfinition du statut de protection temporaire (TPS) pour les migrants haïtiens vivant aux États-Unis et arrêter temporairement toutes les expulsions vers Haïti liées au titre 42. Nous notons que, dans le contexte de la crise politique actuelle, le ministère de la Sécurité intérieure a expulsé plus de 1 500 personnes vers Haïti, depuis le début du mois de février, bien que l'on sache que les personnes renvoyées en Haïti « *risquent de subir des dommages* ». Il est essentiel que les États-Unis se conforment aux obligations légales américaines et internationales et permettent à tous les migrants d'accéder au système d'asile.

9. Recentrer et réformer la politique américaine en Haïti en nommant un acteur crédible et de confiance au poste de représentant spécial pour Haïti. Ce poste pourrait superviser une révision complète de l'aide américaine à l'étranger et s'efforcer de rassembler des acteurs disparates, tant en Haïti qu'au sein de la communauté internationale, en vue de soutenir une stratégie de développement démocratique dirigée par les Haïtiens. Une nomination de haut niveau permettrait, non seulement d'ouvrir des canaux de communication, au sein de votre ministère, mais aussi d'envoyer un message clair sur l'importance d'Haïti pour vous et pour le reste de l'administration Biden.

10. Tenir des consultations de haut niveau avec la société civile haïtienne et les groupes de la diaspora, afin d'entendre leurs préoccupations et leurs recommandations en vue d'une voie démocratique à suivre.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question, et attendons votre réponse avec impatience.

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 15

TENTATATICE DE RACOMMODER LE PHTK

Des membres du Parti convoqués à Santo Domingo

Est-il possible de sauver la candidature à la présidence de

Suite de la page 13

e, rien n'autorise à croire que les séances tenues en terre étrangère sauront apporter les avantages escomptés dans les deux camps.

Une sortie heureuse de Moïse, une entrée sécurisée de Martelly

La réunion de Santo Domingo a eu pour motif de réunir tous les atouts, dans le sens des intérêts de Martelly. Alors que Moïse et son camp cherchent leurs marrons du feu. Car aucun doute les deux factions de ce même parti politiques ont des intérêts totalement divergents. Aussi les points suivant ont-ils été discutés : Dans l'objectif de faire le choix d'un Premier ministre pour remplacer Claude Joseph, Sweet Mickey tient à ce qu'il en fasse en la nomination; et les modalités doivent être réunies pour qu'il retrouve se retour au Palais national.

En ce sens, l'ancien président pousse à la roue pour qu'-il accède lui-même au poste de chef de gouvernement, afin qu'il puisse trouver les fonds nécessaires pour financer sa campagne électorale. Par contre, dans les milieux proches de la présidence, au Palais national, on laisse croire que Michel Martelly convoite la primature pas vraiment pour trouver le financement afin de mener sa campagne présidentielle, mais plutôt pour avoir l'occasion de siphonner la caisse de l'État, conjointement avec le parti Bouclier.

Quoique les hommes de Jovenel Moïse, au sein du PHTK, se méfient des ambitions de Martelly, les PHTKistes, qui sont restés fidèles au président de facto, ne souhaitent pas un éclatement du Parti. En tout cas, ils ne veulent d'aucun accident qui serait susceptible d'entraîner une tragique et fatale division. Voilà pourquoi ils se proposent d'œuvrer pour qu'il y ait «*collaboration sans pression*», afin d'accoucher d'un «*gouvernement de consensus*» à la mode du PHTK. Mais cette tendance ne semble pas trop séduire Moïse qui se laisse entraîner par la tendance à l'hypocrisie que les barons PHTKistes proches de Sweet Mickey ont découvert chez lui. Surtout qu'une certaine rumeur circule au sein de cette famille, alimentée surtout par Roro Nelson, véhiculant une rumeur qui menace de « *renverser* » Jomo, au cas où les proches conseillers de ce dernier montreraient une velléité d'isoler Sweeet Mickey et ses partisans.

À la faveur des dernières discussions inter-PHTKistes, qui se sont déroulées, à Santo Domingo, aux yeux des partisans de Michel Martelly, l'hypocrisie de Jomo est percée à jour. Pour certains proches de celui-là, entre l'ancien président et son successeur, « *le charme est rompu* ». Cette proposition larvée, qui s'est dégagée, entre Jovenel Moïse et son prédécesseur et mentor, se justifie par la duplicité de ce dernier cherchant à administrer un croc en jambe à Martelly en jetant son dévolu sur Zéphyrin Ardouin, violant ainsi sa promesse de rendre la présidence à Sweet Mickey, à la fin de son mandat, selon le plant qui était arrêté. Si bien que les hommes qui appartiennent au PHTK version Michel Martelly, sont disposés à faire des démonstrations d'affection à l'opposition, afin de l'inviter à participer à son projet d'élimination physique de Jovenel Moïse, avant 2022. Face à ce scénario mis en place par les PHTKistes proches de Martelly, le président de facto, par instinct de conservation, a jugé prudent de prendre ses distances par rapports aux grands ténors PHTKistes proches de Sweet Mickey.

Journal 28 avril - 5 mai 2021.qxp_HO 4/28/21 4:06 AM Page 16

NOUVELLES BRÈVES

Revisitant la COVID-19, l'Inde fait face à une catastrophe

En référence à ce qui se passe en Inde, quelqu'un eut à dire : « *S'il y a l'apocalypse, eh bien elle arrive en aide* ». Car le nombre de nouveaux cas, selon les statistiques officielles, se chiffrait, mardi, 27 avril, à 350 000 personnes infectées et 3 000 mortalités, alors et l'on ne voit pas encore comment on va s'en sortir. Plus de lits dans les hôpitaux, il y a une rareté de cylindres d'oxygène, aussi la mort fauche les vies sans pitié.

Dès lors, l'Inde passe au second rang des pays ayant le plus de cas, surtout de nouveaux, avec près de 18 millions de cas, soit 17 988 637 recensés et 201 165 mortalités. Ainsi devance-t-elle le Brésil qui, jusqu'à récemment, occupait la seconde position. Selon les statistiques de mardi, le Brésil enregistrait plus de 14 millions de cas, soit 14 441 563, et plus de mortalités que l'Inde, c'est à dire 395 022. Mais bientôt, l'Inde devancera ce pays. Toutefois, les États-Unis, qui connaissent une baisse dans le cas d'infections, occupent la première place, avec plus de 32 millions d'infections, soit 32 919 652 cas et plus d'un demi-million de mortalités, soit 587 282.

Ainsi, se demande-t-on comment l'Inde, qui avait crié victoire dès le moi de mai 2020 se retrouve-t-elle dans cet état dit apocalyptique. Exactement, une reprise trop vite des activités, notamment en ce qui concerne les manufactures et les établissements commerciaux, au mois de mai ont beaucoup contribué à la remontée spectaculaire de la pandémie. Mais les politiciens, surtout le Premier ministre Navendra Modi, du parti au pouvoir, sont à blâmer. Lors des tournées électorales, il enlevait son masque, prêchant d'exemple aux foules qui l'imitaient. De même pour le citoyen considéré second en terme de popularité, Amit Shah, du même parti, ministre de « *Home Affairs* », l'équivalent du ministre de l'Intérieur, en Haïti, qui faisait fi du masque. Et les Indiens l'imitaient. En dernier lieu, il y a eu le pèlerinage au fleuve Ganges, où plus de deux millions et demi de pèlerins, sans masque ont tenu à mettre les pieds dans le fleuve pour recevoir les bénédictions qu'il dégage.

Ainsi, la campagne touristique lancée, en 2002, pour attirer les visiteurs de par le monde, désireux de découvrir cet ancien pays de charme, est voué à l'échec, D'autres pays qui, jusqu'à présent, échappent à la catastrophe, peuvent se prémunir contre le pire, se basant sur l'exemple de l'Inde. Ainsi, mentionnera-t-on Haïti qui, selon les dernières statistiques officielles, ne compte que 12 999 cas d'infection et 253 mortalités attribuées au virus. On est encore à l'attente des études qui se font en vue de connaître les causes de la résistance de le Haïtien vivant au pays au coronavirus. Outre qu'Haïti compte peu de touristes, l'on pense que la consommation du « pikliz » par le Haïtien serait à la base de ce mystère.

La résidence Évèque Nicolas Helenne Nicolas.

***Après le service du dimanche 18 avril, les dirigeants de l'Église pêcheurs d'hommes (Fishers of Men), à Brooklyn, ont procédé à l'inauguration du complexe « Bishop Nicolas and Helene Nicolas » (BPHN).** Il s'agit d'une résidence pour retraités, sise au coin de New York Avenue et de Farragut Road, destinée exclusivement aux « seniors » (les gens d'un certain âge) qui, de plus en plus, manquent d'opportunités de trouver des logements décents à des prix abordables.

Ce fut une première réalisation de ce genre d'une église haïtienne diaspora de New York que, l'on espère, servira d'exemple aux autres qui, en sus de soigner les âmes, en vue des jouissances éternelles, prennent soin du troupeau durant le passage ici-bas.

Étaient présents des élus haïtiano-américains ainsi que le maire de New York, Bill de Blasio, qui tenait à rendre hommage bien mérité à ces hommes, porteurs d'un rêve immense, que sont l'évêque Philius Nicolas et son fils Samuel Nicolas. Celui-ci a pris la relève, depuis la semi retraite de son père, fondateur de l'œuvre.

Pierre Quiroule II
28 avril 2021